

Les relations d'emprise

Une pragmatique des asymétries de prises ¹

Francis Chateauraynaud

EHESS

Document de travail

version du 10 mai 1999

¹ La recherche présentée dans ce texte a fait l'objet de multiples séances de séminaires à l'EHESS, en 1998 et 1999. La somme de notes accumulées est d'ores et déjà importante mais il n'existait pas encore de texte synthétique. J'ai pris le parti de présenter toute une série d'arguments qui sont loin d'être stabilisés, afin de donner quelques éléments pour la discussion. Il n'est pas sûr que ce soit entièrement satisfaisant de ce point de vue. J'en profite néanmoins pour remercier tous ceux et celles qui m'ont fait part de leurs remarques et suggestions, dans le cadre du séminaire ou dans d'autres contextes. Je pense notamment à Anne Bertrand, Luc Boltanski, Jean-Louis Brodu, Marie-Christine Bureau, Olivier Caïra, Elisabeth Claverie, Yves Cohen, Alain François, Pascale Garnier, Christophe Hérou, Christiane Louis, Alain Mahé, Jane Rasmussen, Philippe Raymond, François Roustang, Didier Torny et Patrick Trabal.

L’histoire de Chris et de Flo

Chris et Flo se rencontrent dans un bar lesbien, à Paris, au cours de l’été 1998. C’est le coup de foudre. Elles décident quelques mois plus tard de vivre ensemble, de quitter leur appartement respectif et de louer un deux pièces dans le 11^{ème} arrondissement. A partir de ce moment, les amis de Chris ne la voient pratiquement plus. Celle-ci dira un peu plus tard qu’elles s’étaient coupées du monde, qu’elles ne faisaient rien d’autre qu’être ensemble. Début janvier 1999, au lendemain d’une soirée au cours de laquelle elles avaient invité un couple d’amis, c’est la “crise”. Chris se réfugie, terrorisée, chez ses amis, en racontant qu’elle a passé une nuit épouvantable au cours de laquelle Flo, en état d’ébriété, a détruit des objets de l’appartement, a menacé de la frapper et a produit un tapage incroyable dans leur immeuble, allant jusqu’à jeter un verre à la figure du voisin du dessous, avocat de son état. En réalité, confie Chris cela fait plusieurs semaines que Flo fait des scènes de plus en plus violentes à propos de tout et de n’importe quoi. Le problème c’est que Chris s’est engagée financièrement dans l’appartement et ne veut pas y revenir. Elle passe ainsi près d’une semaine, hébergée chez ses amis qui lui conseillent de rompre définitivement. Le frère de Chris monte spécialement de province pour faire la loi et obtenir de Flo qu’elle laisse Chris prendre ses affaires et rompre le bail. Mais Chris revoit Flo et décide de renouer en obtenant un certain nombre d’engagements – et notamment que Flo arrête de boire. Pendant plus d’un mois, les amis de Chris n’entendent plus parler d’elle. Ils n’en sont pas moins inquiets. Elle les appelle un peu plus tard, disant que ça se passe à peu près normalement mais qu’elle étouffe un peu. Ils l’invitent à les accompagner voir une exposition. Chris dit qu’elle n’est pas sûre de pouvoir venir à moins d’inventer un mensonge quelconque car elle est persuadée que Flo ne la laissera pas voir des amis dont elle sait qu’ils désapprouvent leur relation. Chris se libère mais apparaît très nerveuse à ses amis. Quelques semaines plus tard, lors d’une conversation téléphonique Chris confie qu’elle ne tiendra plus longtemps et qu’elle va préparer en sourdine son départ. L’inquiétude des amis est à nouveau maximale mais ils ne peuvent intervenir directement.

Les sectes de la liberté

“Certains disent : ‘L’esprit des gens devrait être contrôlé’. Nous ne sommes pas d’accord. La Scientologie a combattu longtemps et durement contre les factions qui pratiquent le contrôle mental, et elle a gagné. ‘L’esprit qui se comprend lui-même est l’esprit d’un homme libre...Un esprit asservi est faible. Un esprit qui est libre est puissant et toute la puissance qui existe est contenue dans la liberté’ L. Ron Hubbard. Décidez par vous-même : venez à l’Eglise de Scientologie.” Brochure distribuée par la Scientologie.

L’ADFI est une association qui aide les personnes à “décrocher” des sectes dès lors qu’elles se sentent piégées. A travers des dispositifs d’aide sociale et psychologique, de constitution de dossiers, de mise en circulation d’alertes et d’informations, les membres, dont la plupart ont une expérience marquante avec une secte, entreprennent de dénouer les liens dans lesquels sont prises les personnes. L’enquête sociologique (en cours) consiste ici à suivre ce travail de reconfiguration et à demander aux personnes de retracer les épreuves par lesquelles elles ont été prises, comment elles ont essayé de se protéger ou de rompre l’emprise.

Le cabinet du grand homme

Julie travaille dans un cabinet ministériel. Très exactement, elle est chargée de mission dans la cellule de communication rattachée directement au secrétaire d’Etat et gère pour lui les relations avec les médias. Frank, un ami de Julie, décrit cette situation comme un véritable “esclavage”, Julie étant traitée selon lui comme un prolongement du ministre. Il prend pour exemple les multiples annulations de rendez-vous dont il a dû subir directement les conséquences. Il avait en effet l’habitude d’aller au théâtre ou au cinéma avec Julie. Or depuis qu’elle travaille au cabinet, Julie semble sacrifier de plus en plus sa vie privée pour répondre à des situations d’urgence. Elle ne parvient pas à se déprendre et confie à son ami qu’elle éprouve un intense sentiment de culpabilité si elle part en laissant un dossier non réglé. Un ami commun de Julie et de Frank défend un tout autre point de vue et considère que Julie est complaisante et construit à peu de frais une image de victime alors qu’elle y trouve largement son compte. Peut-être d’ailleurs est-elle amoureuse de son ministre ? Interrogée un

peu plus tard, Julie raconte à l'enquêteur, qu'elle rencontre à intervalle régulier, comment le secrétaire d'Etat, un homme de médias, l'a convoquée un jour dans son bureau et lui a demandé de "s'occuper un peu plus de lui". Après une première interprétation dramatisée ("je ne suis pas à la hauteur"), Julie a compris que c'était une ouverture, l'expression d'une faiblesse qu'elle pouvait utiliser. A partir de cette scène, leurs relations ont changé et Julie consacre énormément de temps à son "patron", pour lequel elle est, au moins en théorie, disponible 24h/24h (elle a un téléphone portable adapté avec signal d'urgence) Elle le décrit désormais comme un "drogué des médias" qui a "besoin de sa dose quotidienne". Elle a le sentiment de faire office de "dealer" qui doit continuellement "lui en procurer de la bonne". Mais Julie conteste la figure de l'esclavage avancée par Frank : après tout c'est dans son contrat et c'est constitutif d'une bonne expérience en cabinet. Lorsqu'elle sera fatiguée de ce régime elle partira, elle n'est pas enchaînée. Elle ajoute toutefois que ce ne sera pas simple de "gérer la rupture" et elle espère pouvoir s'appuyer sur un prochain remaniement ministériel.

La cause avant toute chose

Bruno est engagé, depuis plusieurs années, dans une cause militante. Il s'occupe d'un collectif de sans-papiers qui n'obtient qu'au compte goutte les régularisations, à coup d'actions plus ou moins spectaculaires, plus ou moins durables, et, parallèlement, à travers d'âpres négociations avec les autorités (préfecture, ministère) et les élus (maires, députés, sénateurs). Un soir de juillet 1997, Claude, un ami, attend Bruno pour leur départ en vacances programmé depuis plus d'un trimestre. Bruno téléphone d'un portable pour annoncer à Claude qu'il va retarder son départ car il y a une négociation importante au ministère de l'intérieur et que Thierry., le leader du collectif, compte absolument sur sa présence. Claude lui dit qu'il faut savoir s'arrêter, qu'il a assez donné et que c'est une affaire de principe. Bruno en parle alors à Thierry, arguant de l'antériorité de son engagement avec Claude. Thierry esquisse un geste d'humeur et dit à Bruno : "eh bien il attendra pour partir que les négociations soient terminées!". Informé sur-le-champ de cette réaction, Claude rétorque à Bruno qu'il valait mieux que cette injonction ne soit pas formulée en sa présence, "parce que bonne ou mauvaise cause, le héraut des sans-papiers aurait pris sa main dans la figure!". Finalement, Claude part seul en voiture et Bruno prend le train un peu plus tard. Quelques mois après, alors que Bruno a complètement oublié cet événement, il consulte Claude sur la question de savoir s'il va suivre l'exemple de Thierry et entreprendre lui aussi une grève de la faim. Claude lui rappelle alors la scène du départ en vacances, lui dit qu'il va y laisser sa peau s'il continue et entonne un refrain bien connu : "tout ce que fait Thierry mon âne le refait". Finalement Bruno ne fera pas la grève de la faim, Thierry jugeant que ce n'est pas "utile stratégiquement".

Une question de dose

Vivien est intérimaire dans une société de maintenance sous-traitante d'EDF. Suite à une affaire d'homologation, il a reçu un avertissement lié à des malfaçons constatées par le donneur d'ordre. Vivien a essayé de se défendre en établissant qu'il y avait un doute sur l'origine des malfaçons. Comme il s'agit d'interventions en zone, personne n'envisage sérieusement de mener une enquête. Depuis le climat s'est détérioré dans son équipe de travail et Vivien se sent obligé de sortir le dernier, d'en faire un peu plus que les autres pour ne pas faire l'objet de remarques car il se sent menacé depuis l'affaire disciplinaire. Du même coup il prend un peu plus de dose et est amené à tricher pour ne pas être recalé aux tests de dosimétrie réglementaire. Il a été à deux doigts de prendre la parole lors de diverses actions et manifestations concernant les intermittents du nucléaire mais a préféré gardé le silence. Il s'est confié à un sociologue, rencontré par hasard, lors d'une période de chômage, en exigeant le plus complet anonymat.

De drôles de rapports

Noémie est agent commercial dans une société de "contacts". Elle reçoit des hommes et des femmes mariés qui souhaitent faire des rencontres extra-conjugales et tentent de les faire adhérer à un "club" à travers une formule d'abonnement qui permet d'essayer de multiples rencontres avec un maximum de discrétion. Xavier, un des dirigeants de la société, qui gère aussi des serveurs Minitels, des magazines spécialisés, des salons de relaxation, est un ancien amant de Noémie. Depuis il s'est mis en ménage avec Sophie, qui dirige le service de

rencontres dans lequel travaille Noémie. Les relations entre Noémie et Sophie sont plutôt tendues. Lors d'une dispute avec Sophie sur les horaires de travail, Noémie a menacé de dénoncer le dispositif : en effet, confie-t-elle à un ami, journaliste dans un mensuel "érotique" qui paraît en kiosque, les premières rencontres proposées aux adhérents mâles sont en réalité prises en charge par des professionnelles chargées à la fois de les séduire, de leur faire dépenser un maximum d'argent (il y a diverses formules avec chambre d'hôtel, voyage, etc.) et de les pousser subtilement vers d'autres candidates en feignant de découvrir après coups (si l'on peut dire) une incompatibilité de leurs profils. Sophie aurait alors déclaré à Noémie que de toute façon elle était complice et que si elle voulait jouer à ce petit jeu, il lui suffisait d'en parler à Xavier pour qu'elle retourne faire du peep-show...

Relation amoureuse qui tourne mal avec la sempiternelle dramaturgie de la rupture, enrôlement fatal dans une secte, investissement extrême d'une personne au service d'un homme public, impossibilité de se retirer d'un engagement politique en faisant valoir un autre engagement lié à une vieille amitié, mise à l'index professionnelle qui pousse à en faire toujours plus pour éviter de nouvelles sanctions, implication dans une activité louche ou illégale qui se solde par une menace directe sur la personne... Ces quelques cas de figure prélevés dans un corpus en constitution illustrent la problématique de l'emprise telle que je propose de la développer. Ces exemples pourraient facilement être complétées par des cas illustres : l'emprise de maîtres à penser sur leurs disciples (Freud ou Lacan par exemple ²), l'influence d'un leader sur un groupe terroriste (Rouillan / Action directe ³), les mauvais traitements infligés à des proches par un homme politique (Mitterrand et les écoutes téléphoniques), l'hégémonie mondiale d'une firme (Microsoft)... On peut aussi recourir à des exemples plus obscurs mais que la vigilance de l'enquêteur a permis de consigner : le cas d'un jeune chercheur, totalement instrumentalisé par son directeur de recherche, qui n'a jamais terminé sa thèse et a graduellement pris la forme d'un authentique mort-vivant, celui d'un jeune adolescent qui a pris l'habitude de dicter sa loi aux adultes et d'entraîner ses petits camarades dans des situations dangereuses (escalades en montagne), ou encore celui d'un artiste-peintre maltraité par son galeriste qui l'accuse insidieusement de produire des oeuvres invendables, une propriétaire qui ne parvient pas à obtenir de longs mois d'arriérés de la part de son locataire qui alterne promesses et menaces...

La première tentation qui vient à la lecture de ces histoires est d'en appeler à des catégories psychologiques ou psychiatriques. En effet, il est naturel d'y voir l'expression de "névroses d'échec", de "délires de persécution", de "sentiments de culpabilité", de "perversion", de "paranoïa", d'"hystérie", de "masochisme" ou de "pathologies de la communication interpersonnelle" ⁴. Ne s'agit-il pas au fond de mauvais traitements liés aux tendances

² Voir F. Roustang, Un destin si funeste, Paris, Minuit, 1984 ainsi que P. Roazen, La saga freudienne, Paris, Puf, 1986.

³ Ce cas de figure a fait l'objet d'une analyse spécifique à partir d'une série de presse retraçant le procès des membres d'Action Directe dans le cadre d'une étude sur les formes d'aveu et de confession dans les affaires criminelles et/ou politiques.

⁴ La psychologisation des mauvais traitements est la voie choisie par M.-F. Hirigoyen dans Le Harcèlement moral - La violence perverse au quotidien (Paris, Syros, 1998), dont le succès en librairie – et en supermarché – est à prendre très au sérieux. On peut y voir un indice d'un vide certain dans l'analyse de phénomènes délaissés depuis la déconfiture des grands modèles critiques des années 70. Parmi les ouvrages récents qui font écho à la problématique que je développe, le plus important est celui de C. Dejours, Souffrance en France (Paris, Seuil, 1998), beaucoup plus réflexif et dépsychologisant que le précédent et, partant, plus politique.

dispositionnelles des personnes sur lesquels la (notre) sociologie a peu de choses à dire ? Pourtant, à y regarder de plus près, il s'agit de phénomènes décisifs, rendus d'autant plus intéressants qu'ils font apparaître la figure du tiers qui intervient dans l'évaluation critique du caractère juste ou injuste, normal ou pathologique, sain ou dangereux des relations dans lesquelles sont empêtrées les personnes. En outre, ces épreuves, en apparence très singulières, renvoient directement à l'état des dispositifs disponibles pour réguler ou pacifier les relations qui se tissent entre les personnes.

En entrant de manière détaillée dans les processus en cause – ici particulièrement stylisés – je cherche à me placer en amont des actes de justification et de critique effectués dans des arènes publiques, afin d'aborder des figures oubliées ou délaissées, et pourtant centrales dans l'expérience ordinaire du monde social : le surgissement de la violence, de l'affrontement ou de face-à-face, les actes de résistance et de déplacement, et surtout, les formes d'emprise qui annihilent ou neutralisent le sens critique des personnes, prises dans l'étau de contraintes de justification. Je propose ainsi de construire un espace de variations autour du thème de l'emprise afin de développer un modèle pragmatique du pouvoir, entendu ici comme l'émergence de fortes asymétries de prises entre des personnes ou entre des personnes et des groupes. Avant d'entrer dans le détail de mon argumentation, je voudrais souligner différents enjeux d'un tel projet :

- il s'agit d'abord de tirer toutes les conséquences du fait que les personnes ne passent pas seulement leur temps à s'ajuster dans des interactions ou des situations (schème interactionniste, modèle de coordination des conduites ou de l'action située) mais à produire, transformer, reconfigurer, et partant, thématiser, qualifier, interpréter des relations, dont la première caractéristique est d'être durables et donc de mettre à mal les modèles pragmatiques classiques fondés sur l'idée de situation. C'est pourquoi je m'intéresserai moins à des situations d'emprise qu'à des relations d'emprise. Cela dit, il ne s'agit pas de renoncer à l'analyse des situations mais de travailler précisément sur les rapports entre situations et relations, entre épreuves et configurations de liens entre des entités. Je parlerai d'entités pour laisser ouverte, au niveau du modèle, la nature des personnages agissant dans les épreuves : personnes, animaux, matières, idées, entreprises, groupes et institutions, créatures naturelles ou surnaturelles. La voie que je vais privilégier sera celle des séries, en faisant l'hypothèse que les acteurs mobilisent des séries d'épreuves et qu'il n'y a de véritable épreuve que par référence à un devenir, à une modification possible des rapports tissés entre des entités.
- En second lieu, il s'agit d'examiner les appuis critiques et les techniques de défense dont disposent les personnes dès lors que l'emprise prend sa source dans un impératif de justification auquel adhère celui ou celle qui se constitue – ou est constitué - comme victime des mauvais traitements. Cela nous conduira à une critique radicale du modèle de la justification⁵ en ce qu'il a été construit sur un point aveugle qui prend une dimension centrale dans les cas étudiés : qui détient l'impératif de justification et dans quelle situation est-il adéquat de le faire agir ? Qu'est-ce qui fait la force d'un tel impératif et, symétriquement, quelles sont les situations dans lesquelles les personnes estiment

⁵ L.Boltanski et L.Thévenot, De la Justification - Les Economies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

nécessaire de recourir à la force, en se dégageant des contraintes morales censées peser sur elles ?

- Une des idées majeures du modèle de transformation, dont je vais tracer les grandes lignes, est que toute épreuve recèle des forces et que, par conséquent, une épreuve dans laquelle aucune force (ou faiblesse) ne serait rendue manifeste ne serait pas à proprement parler une épreuve : autrement dit, une épreuve parfaitement justifiée écartant toute présence ou toute référence à des forces, ne serait finalement qu'une fausse épreuve. Si la notion d'épreuve reste intéressante c'est parce que s'y joue la rencontre entre des forces et des formes de légitimité, des puissances d'agir et des capacités de jugement, des potentiels et des règles, des intensités et des codes ⁶.
- Si la visibilité d'une relation d'emprise repose toujours sur un acte critique, en provenance de la victime ou d'un tiers, placé en position d'observateur, on doit pouvoir se situer en amont de l'expression publique de cette critique, c'est-à-dire dans ces moments de doute ou d'incertitude, d'inquiétude ou de frayeur au cours desquels les personnes éprouvent les premiers indices d'une asymétrie de prise ou d'un mauvais traitement. Il s'agit ici de faire fonctionner, pour les personnes et les groupes, les thèmes de la vigilance et de l'alerte travaillés sur le terrain des risques ⁷, en regardant notamment les transformations engendrées par la perception d'écarts ou de différentiels.
- A travers les processus étudiés, j'ai cherché à dégager un modèle de transformation très général capable de rendre compte à la fois de la gradualité, de la progression ou du caractère sériel des engagements, ainsi que de leur reconfiguration selon des formes d'épreuve relativement typiques. Cela suppose de faire coexister deux plans, ou plutôt deux modèles : le premier rend compte des séries d'épreuves par lesquelles passent les protagonistes (en visant non plus des scènes locales, isolées, mais de longs processus) ; c'est un modèle ouvert, ou si l'on veut empiriste, puisqu'il vise à donner une forme à des processus tordus, complexes, difficiles à transcrire dans un langage de description prédéfini ; on parlera de séries, de reconfigurations, de modifications, d'inflexions, de bifurcations, d'épreuves marquantes, de modulations temporelles. Alors que ce premier modèle correspond à peu près à la diachronie dans la "sociologie classique", le second est plus "structural" en ce qu'il vise à rassembler sur un même espace de variations l'ensemble des figures d'épreuves par lesquelles se nouent ou se dénouent des relations entre des entités ; on distinguera par exemple des corps-à-corps et des relations instrumentalisées, des échanges réciproques et des actes de création, des déchaînements de force et des répartitions de charges sur un territoire commun, des négociations de contrats ou des recours à la loi. Mais ce qui importe c'est l'idée de continuum, de gradient, de voies de passage entre ces différentes figures (dont on trouvera une représentation sur le schéma quelque peu baroque fourni en annexe).

⁶ Sur ce point je ne fais que reformuler une vieille problématique, que l'on trouve notamment dans La Faute professionnelle (Paris, Métailié, 1991, p. 176-177).

⁷ Voir F. Chateauraynaud et D. Tornay, Les sombres précurseurs – Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris, Editions de l'EHESS, (à paraître en octobre 1999).

- Enfin, en renouant, sur des bases pragmatiques, avec la question du pouvoir, on sera mieux armé pour éviter les erreurs et combler les lacunes des théories de la domination qui qualifient, en dehors de tout processus et de toute épreuve, des états permanents de dominant et de dominé, laissant du même coup les personnes sans défense puisqu'elles n'ont aucune maîtrise sur les processus dans lesquels elles agissent, étant vouées à reproduire le rapport de domination dans lequel elles sont prises ⁸.

1. Vers une reformulation pragmatique du pouvoir comme asymétrie de prise

Lorsque l'on consulte les revues de sciences humaines, on constate aisément que le paradigme de l' " action " a fini par s'imposer au détriment des grandes théories dévoilant les " systèmes de pouvoir ". Interactionnistes, ethnométhodologues, pragmaticiens, conventionnalistes, théoriciens de l'action ou de la cognition située, anthropologues des réseaux en train de se faire, tous ces labels et courants qui prolifèrent ont en commun de prétendre nous rapprocher des acteurs, de les saisir sur le vif et de montrer que l'essentiel des capacités humaines réside dans la faculté d'interprétation, de négociation, d'adaptation et d'apprentissage en contexte. Qu'il s'agisse de personnes ou d'objets, le face à face et la mise en présence, doublés ou non par des techniques de communication à distance, ne sauraient plus avoir de secret pour nous ⁹. Ce gros plan permanent sur l'acteur en situation, que l'on peut relier sans peine à la crise des grands modèles politiques, issus des Lumières puis du marxisme, qui portaient à penser spontanément les choses en général, en relation avec une " société ", un " système ", des " structures ", des " rapports sociaux ", a pourtant quelques points aveugles sur lesquels je propose de m'interroger ici. On constate en effet que tous ces courants n'ont absolument plus rien à dire sur ce qui semblait animer les générations précédentes : le " pouvoir ", la " domination ", la " tyrannie ", la " cruauté "... autant de préoccupations qui auraient disparu avec le vieux monde ou, pour le moins, qui ne correspondraient plus aux objets propres - au double sens - des sciences sociales. Or les dits acteurs continuent quant à eux à raisonner et à parler en termes de violences, de conflits, de pouvoirs ou de rapports de forces.

On est donc en droit d'exiger la reformulation de ces thématiques, précisément dans le but de maintenir l'adéquation entre les postulats d'une sociologie d'inspiration pragmatique et l'expérience ordinaire du monde social ¹⁰. On peut ainsi répondre à deux séries de problèmes :

⁸ Pour une revue des lieux communs sur le thème du pouvoir et une mesure de l'impact de la théorie de P. Bourdieu dans la " science politique normale ", voir J. Russ, Les Théories du pouvoir, Paris, LGF, 1994.

⁹ Avec cette entreprise générale de quadrillage de l'ensemble des activités humaines (interactions, conversations, gestes techniques, usages, émotions, éthologie des échanges de la vie quotidienne), la marche en avant vers les " détails " de l'action est telle qu'il faut désormais entreprendre de sauver leur irréductibilité. Voir A. Piette, Ethnographie de l'action, Paris, Métailié, 1996.

¹⁰ On peut objecter que, d'une certaine manière, c'était là un projet goffmanien, notamment dans Frame analysis, puisqu'il visait explicitement à relier les cadres de l'interaction ordinaire et la possibilité de " fabrications " et de " machinations ". Toutefois les catégories développées par Goffman posent différents problèmes dès lors que l'on veut réintroduire dans sa sociologie trois éléments qui n'y sont que très

d'une part montrer qu'une orientation pragmatique en sociologie ne suppose en aucun cas un renoncement à des notions de "force", de "pouvoir" ou de "stratégie" mais permet en revanche d'en changer assez profondément le sens ; d'autre part, surmonter l'incapacité chronique des dites sociologies de l'action à penser l'évolution des relations sociales dans la durée. Pour atteindre cet objectif, je suis parti de deux figures rejetées comme non pertinentes par la sociologie : **le combat singulier** et **l'activité d'emprise sur autrui** (que j'avais appelée, dans un premier temps, "activité perverse"). Dans le premier cas, s'agissant d'affrontement d'homme à homme, on est clairement dans le cadre d'une thématization de l'interaction en face à face, qui émerge couramment dans les échanges ordinaires : "*pourquoi tu ne me l'as pas dit en face?*" ; "*il a peur de l'affrontement*" ; "*quelle lâcheté, se défilier comme ça!*" ; "*j'ai bien cru que j'allais lui coller ma main dans la figure*"¹¹. Dans le second cas, celui de l'activité d'emprise ou de l'exercice insidieux du pouvoir, on a plutôt tendance à s'accorder pour dire que "*c'est dans l'ordre des choses*", au coeur de toutes les relations sociales, puisque le pouvoir est partout, qu'il se greffe sur tous les rapports humains, l'homme étant, selon la formule consacrée, un loup pour l'homme. On peut noter de ce point de vue un net déséquilibre : autant la référence à la première figure peut être facilement discréditée comme "immature" ou "mythologique", autant la seconde est indexée immédiatement sur la rationalité de l'"animal social". Etre adapté - et donc rationnel ou raisonnable - ne consiste pas à faire varier les formes d'engagement selon les épreuves, selon les configurations ou les contextes mais à se couler systématiquement dans le monde des coups et des procédés du second type - avec en gros l'idée que la perversion tend à s'annuler et la régulation collective s'opérer d'elle-même, dès lors que tous jouent à peu près le même jeu (sauf à voir s'imposer un nouveau maître de jeu, un plus-que-pervers).

Par ailleurs, on ne peut pas poursuivre plus longtemps la sociologie des disputes et des affaires sans s'intéresser aux formes de règlement ou d'affrontement qualifiés de "violents" par les personnes. La mise en variation montre que l'usage de ce prédicat ne saurait relever d'un "régime", que l'on appellerait le "régime de violence", parce qu'il n'y a pas grand chose de commun entre une échauffourée sur un quai de métro, un combat singulier entre héros désignés

partiellement représentés : les activités perceptuelles au contact des personnes et des choses, les configurations politiques ou globales dans lesquelles agissent les acteurs et, enfin, les séries de transformations dans lesquelles ils insèrent les situations qu'ils traversent. Certes on pourrait requalifier ces éléments par référence aux cadres ou aux modalisations mais il semble que cela produirait un métalangage fort incommode pour décrire nos cas.

¹¹ Mon propos n'est pas de dire que l'on ne trouve aucune scène d'affrontement décrite dans la sociologie, notamment nord américaine, mais je soutiens que ces scènes sont traitées soit du point de vue d'un interactionnisme symbolique pour lequel se sont avant tout des "masques", des "faces" qui s'affrontent, soit essentiellement comme des objets de récits ou de réinterprétations. Prendre, donner ou esquiver un coup semble ainsi négligeable face aux "comptes rendus" élaborés par les acteurs (comme quoi la sociologie se donne des acteurs bien solides et bien courageux). En un mot, la scène de combat n'est pas traitée comme une figure dominante mais comme un événement mineur, un trouble de l'ordre social parmi d'autres, qui donne lieu à des réélaborations plus ou moins collectives. Les seules exceptions confirment la tendance globale : quand il s'agit de montrer à quel point les dominés sont dominés, on peut aller chercher le corps à corps (et notamment la "boxe" ou la "frappe") comme modèle - qui vaudrait pour eux et seulement pour eux. Cela dit, une telle option liée largement à l'absence de problématique de l'épreuve n'enlève rien à la qualité de certaines descriptions : voir par exemple L.Wacquant, "Corps et âme : notes ethnographiques d'un apprenti boxeur", Actes de la recherche en sciences sociales, n°80, 1989, p. 33-67 et D.Lepoutre, Coeur de banlieue - Codes, rites et langages, Paris, Odile Jacob, 1997.

par deux clans opposés, une mêlée de fin de manifestation, une épreuve sportive qui tourne mal, une bataille rangée, une guérilla, les mauvais traitements infligés à son assistant par un éminent professeur, une série d'attentats terroristes, l'éviction brutale d'un membre indésirable par un groupe solidaire ou une guerre qualifiée de propre et d'électronique. En sciences sociales, la violence est traitée alternativement comme un phénomène extérieur au social (l'univers de la force brute s'opposant à celui des forces domestiquées, civilisées, soumis à des lois et des règles) ou comme inhérente aux relations humaines. Je ne crois pas que l'on puisse s'en tirer en plaçant côte à côte deux régimes, par exemple la justice et la violence, et en considérant que les acteurs passent d'un régime à l'autre selon des cycles plus ou moins longs ¹².

Combat loyal contre manipulation perverse : deux grandes figures de l'anthropologie politique

Sur la question de savoir ce dont les hommes sont capables, l'histoire nous a fourni de dures épreuves de vérité. Or c'est précisément à la notion d'épreuve de vérité que je voudrais rattacher les deux figures limite composées par le combat et la manipulation d'autrui. Sur l'affrontement d'homme à homme, commençons par ce passage extrait des réflexions rassemblées par Primo Levi dans son ouvrage intitulé Les naufragés et les rescapés :

“ A propos des coups donnés entre camarades, non sans plaisir et fierté rétrospective, Améry raconte dans un de ses essais un épisode clé, bon à prendre place dans sa nouvelle morale du Zuriückschlagen, ou "rendre les coups". Un gigantesque criminel de droit commun polonais, pour un rien, lui donne un coup de poing dans la figure, lui, non par réaction animale, mais par une révolte raisonnée contre le monde à l'envers du Lager, rend le coup du mieux qu'il peut. 'Ma dignité, écrit-il était tout entière dans ce coup de poing visant sa mâchoire ; et que pour finir ce fut moi, physiquement beaucoup plus faible, qui succomba sous une raclée impitoyable, n'avait plus aucune importance. Souffrant sous les coups, j'étais satisfait de moi-même ”.

Primo Levi commente ainsi cette construction morale de la capacité à rendre les coups :

“ je dois sur ce point avouer mon infériorité absolue : je n'ai jamais su "rendre les coups", non par sainteté évangélique ni par aristocratie d'intellectuel, mais en raison d'une incapacité intrinsèque. Faute, peut-être, d'une éducation politique sérieuse : en effet, il n'existe pas de programme politique, même le plus modéré, même le moins violent, qui n'admette une forme de défense active. Peut-être par manque de courage physique : j'en possède une certaine mesure devant les dangers naturels et la maladie, mais j'en suis totalement dépourvu devant l'agression d'un être humain. "Se battre à coups de poings" est une expérience qui me fait défaut, aussi loin que remonte ma mémoire, et je ne puis dire que je le regrette. (...) J'admire le revirement d'Améry, sa décision courageuse de sortir de sa tour d'ivoire et de descendre dans l'arène, mais elle était, et elle l'est toujours, hors de ma portée.

¹² C'est la solution adoptée un peu rapidement par L.Boltanski dans L'Amour et la Justice comme compétences (Paris, Métailié, 1990) dont l'objet n'était pas à proprement parler la violence mais la reconnaissance d'une possibilité d'agir sans calcul et sans équivalence. J'ai retiré du présent texte un commentaire de l'ouvrage de Wolfgang Sofsky, Traité de la violence (Paris Gallimard, 1997) qui se résume en gros à la sentence suivante : “La violence est inhérente à la culture. Celle-ci est frappée toute entière du sceau de la mort et de la violence ” p. 194. Il y a bien plus de choses à tirer des contributions rassemblées par Françoise Héritier dans De la violence (Paris, O.Jacob, 1996). Mais ces éléments feront l'objet d'un autre texte.

Je l'admire mais je dois constater que ce choix, qui s'est prolongé pendant tout son 'après Auschwitz', l'a conduit sur des positions d'une telle sévérité et d'une telle intransigeance qu'elles l'ont rendu incapable de trouver de la joie à vivre, et plus, de vivre : qui se bat à coups de poing avec le monde entier le paie d'un prix très élevé, car il est certain de la défaite. (...) Je n'ai pas tendance à pardonner, je n'ai jamais pardonné à aucun de nos ennemis d'alors, pas plus que je ne me sens disposé à pardonner leurs imitateurs (...) parce que je ne connais pas d'actes humains qui puissent effacer une faute ; je demande justice, mais je ne suis pas capable personnellement, de me battre à coups de poing ni de rendre les coups (....) Si, moi aussi, j'avais vu le monde s'écrouler sur moi, si j'avais été condamné à l'exil et à la perte de mon identité nationale, si j'avais été, moi aussi, torturé jusqu'à perdre conscience et plus, j'aurais peut-être appris à rendre les coups, et comme Améry je nourrirais ces 'ressentiments' auxquels il a consacré un long essai empli d'angoisse. ”

Ce passage ouvre un espace entre la lecture humaniste (“ ah la grandeur d'âme ! refuser d'entrer dans le cycle de la violence !”) et la lecture militante (“ savoir rendre les coups, apprendre à résister, c'est une affaire d'éducation politique ”). Primo Lévi se situe en effet aux points de jonction des rapports de force ou de faiblesse et des rapports de légitimité ou de justification. Ce qui le choque dans l'expérience d'Améry, ce n'est point son action défensive, marquant un sursaut de dignité dont il dit être d'autant plus admiratif qu'il s'en déclare lui-même incapable physiquement, c'est la manière dont Améry a tenté de généraliser la forme élémentaire de l'affrontement d'homme à homme en une lutte, un combat permanent contre le mal. C'est donc à une absence de pragmatisme au fond que s'en prend Primo Lévi et non à la possibilité même de la réplique. Car on ne peut pas lire ce passage comme l'expression butée d'un idéal de non-violence. D'ailleurs sur la question du pardon, Primo Lévi est particulièrement clair : s'il ne peut pas rendre les coups, il ne peut pas pour autant pardonner¹³. Il ne s'agit pas non plus de tendre la joue gauche. Cette interrogation, ce doute radical de l'auteur de Si c'est un homme sur le sens d'une réaction de dignité face à un autre homme est d'autant plus crucial qu'il pointe vers une configuration extrême formée par le lager nazi dans lequel la position de faiblesse ne peut être surmontée (supportée) que par une acceptation de la logique imposée par les forts qui refusent précisément aux faibles le minimum d'humanité (réactivé, même si c'est en pure perte, par la réaction défensive).

Qu'advient-il si nous transposons cette interrogation posée à partir d'une expérience limite vers des situations plus habituelles ? Par exemple dans des situations quotidiennes d'injustice ou de mauvais traitement ? Peut-on moralement accepter que des personnes refusent l'épreuve de dignité par peur de l'affrontement ? Si l'on écoute les discours ordinaires peu de gens s'avouent incapables de répondre ou de faire face : au contraire, ils prétendent bien qu'ils ne se laisseront pas faire et que, d'une manière générale, il ne fait pas bon leur marcher sur les pieds. Pourtant, si l'on collectionne les anecdotes, sur les relations de travail ou sur la vie quotidienne dans la cité, on constate que peu de gens en viennent à s'exposer pour faire respecter un droit ou un sens de la justice. Combien de conducteurs de bus ou de métro agressés devant des usagers décontenancés, paralysés, atones ? Que se passe-t-il donc ? On fait valoir un rapport de forces défavorable et on réclame plus de sécurité dans les villes. C'est à une authentique perte de prise collective sur des processus ordinaires que nous assistons impuissants, les sciences

¹³ Freud appréciait, dit-on, cette boutade de Heine : “ Certes, on doit pardonner à ses ennemis, mais pas avant qu'ils ne soient pendus ”...

sociales se contentant généralement d'objectiver les discours et les représentations " sécuritaires " sans proposer d'alternative.

Le recours à l'histoire permet facilement de montrer que l'extension de la rationalité s'est accompagnée d'une acceptation quasi générale du monopole de la violence par l'Etat ¹⁴. Les amorces d'affrontement d'homme à homme ne seraient plus que des survivances de pratiques anciennes, dont la forme la plus stylisée était constituée par le duel. Mais il semble que l'économie de l'échange des coups - et plus précisément la fonction de régulation que peut remplir la **possibilité** de cet échange de coups - soit passée à la trappe : l'homme civilisé se tient à distance des échanges corporels ou plutôt ne les accepte désormais qu'à travers une recomposition au sein d'arènes dûment organisées et contrôlées. Or, cette perte de prise s'est étendue sur des états des personnes qui ne ressemblent que de loin à des figures d'affrontement ou de combat : manifester sa colère ou son énervement - par exemple dans une réunion de travail - devient de plus en plus difficile et finit par être absorbé dans la catégorie générique d' " attitude violente ". Se trouve ainsi perdue une source de légitimité - que Max Weber avait clairement rangée dans sa figure du charisme - qui est celle de la générosité de l'engagement qui rend légitime la réaction défensive et que nous retrouvons à travers la " capacité à encaisser les coups " dont peuvent faire preuve les personnes dans des séries d'épreuves. La capacité d'encaissement n'enferme pas nécessairement dans l'accumulation du ressentiment critiquée par Primo Lévi et permet un cheminement inverse (on retrouve ce thème avec la légitime défense qui s'oppose précisément à l'auto-défense en ce qu'elle présuppose une pénétration préalable de l'ennemi et donc un engagement du corps, une série de coups, de blessures, ou pour le moins une menace devenue trop tangible). La perte d'une source de légitimité ne serait pas trop grave - eu égard au processus de civilisation - si elle n'avait pour conséquence d'engendrer un déséquilibre considérable au profit d'une autre source de légitimité : celle de la règle morale qui donne la part belle à la capacité d'argumenter par référence à des principes supérieurs. Or, ce que l'on va montrer dans les pages qui suivent, c'est que l'activité d'emprise ne peut se développer que si les personnes adhèrent fortement à des règles morales, clairement détachées des personnes et constamment mises en avant dans la régulation des échanges, en vertu desquelles elles ne peuvent rompre leurs engagements par une relance de l'épreuve ou par l'expression libre d'une colère légitime (dont le combat ou l'affrontement ouvert compose la limite).

Un mot ici sur le modèle de justice de L.Boltanski et L.Thévenot (1991). La réaction générale face à cette entreprise, qui entendait prendre au sérieux le sens ordinaire de la justice en échappant au relativisme, a consisté à rappeler l'omniprésence de forces, d'intérêts, d'enjeux, de calculs, de stratégies et de manoeuvres contredisant pratiquement les axiomes du modèle. Et de fait il s'est avéré que ce modèle péchait par une forme d'idéalisme : il supposait d'une part que les personnes s'accordent mutuellement une " commune humanité " et une " commune dignité " à faire valoir la justice ou l'injustice d'une situation et, d'autre part, qu'elles soient capables de se détacher spontanément - en s'adaptant aux exigences de la situation - de leurs élans corporels, de leurs engagements physiques dans le monde sensible. Il s'agissait en réalité

¹⁴ Le problème est cependant posé désormais dans l'autre sens puisque la prolifération des " milices " et autres sociétés de surveillance et de gardiennage privées pose des problèmes juridiques majeurs (voir le débat sur les polices municipales etc.). On y reviendra dans un texte spécifique consacré au double thème de l' " auto-défense " et de la " légitime défense ".

de suspendre la référence à des dispositions durables ou des habitus enfermant définitivement les personnes dans des postures ou des inclinaisons et de leur redonner une possibilité d'engagement et de désengagement en vertu d'une palette de principes moraux posés comme universels. Or, l'expérience montre que la capacité à engager des épreuves de justice est très peu distribuée, semblant supposer, notamment dans le cas de la vie politique ou des relations de travail, un long apprentissage au fil d'épreuves répétées (comme dans la figure du " militant aguerri "). Or, au plan phénoménologique, exiger la justice fait passer très près d'un affrontement en personne et donc, si l'on raisonne en terme de figures, d'un combat singulier ¹⁵.

Force et légitimité

Il me semble que la situation théorique devant laquelle nous nous trouvons, à savoir la séparation comme deux plans irréconciliables des rapports de force et des rapports de légitimité, est une situation qui ne va pas de soi. Il suffit pour s'en convaincre de (re)lire quelques grands textes qui n'ont pas beaucoup vieilli. Je pense par exemple à l'introduction de Kojève à la lecture de la phénoménologie de l'esprit de Hegel. Un grand classique. On se rappelle que tout commence par une rencontre, la rencontre entre deux hommes, soit à nouveau une interaction proprement humaine en face à face :

“ la transformation du monde hostile à un projet humain en un monde qui est en accord avec ce projet s'appelle "action", "activité". Cette action - essentiellement humaine puisque humanisatrice, anthropogène - commencera par l'acte de s'imposer au "premier" autre qu'on rencontrera. Et puisque cet autre, s'il est, ou plus exactement s'il veut être, et se croit un être humain, doit en faire autant, la "première" action anthropogène prend nécessairement la forme d'une lutte : d'une lutte à mort entre deux êtres se prétendant des hommes ; d'une lutte de pur prestige menée en vue de la "reconnaissance" de l'adversaire. ” p. 18.

Voilà une drôle d'anthropologie politique - "drôle" quand elle est vue avec nos "lunettes" de post-constructivistes passés par tous les nouveaux canons de la pensée, de la philosophie analytique à la science des réseaux. Elle n'a pas peur de poser comme point de départ de son argument la figure du combat d'homme à homme ! De l'issue de ce combat elle fait même dépendre la possibilité du lien social qui passe, dialectiquement, par la conscience qu'ont les protagonistes de la nature de la relation qui émerge de leur rencontre :

“ si les deux adversaires périssent dans la lutte, la conscience est supprimée complètement ; car l'homme n'est plus qu'un corps inanimé après sa mort. Et si l'un des adversaires reste en vie mais tue l'autre, il ne peut plus être reconnu par lui ; le vaincu mort ne reconnaît pas la victoire du vainqueur. La certitude que le vainqueur a de son être et de sa valeur reste donc purement subjective et n'a pas ainsi de "vérité". ” p. 20

Développant ainsi la dialectique hégélienne, Kojève en déduit qu'il ne sert à rien à " l'homme de la Lutte " de tuer son adversaire :

¹⁵ Kleist est un de ceux qui a eu la plus forte intuition de ce lien intime entre combat et justice et du risque que faisait courir la modernité sur la possibilité d'une épreuve de vérité dès lors que les deux éléments ne pouvaient plus être associés naturellement.

“ Il doit le supprimer "dialectiquement". C'est-à-dire qu'il doit lui laisser la vie et la conscience et ne détruire que son autonomie. Il ne doit le supprimer qu'en tant qu'opposé à lui et agissant contre lui. Autrement dit, il doit l'asservir. ” p. 21

Voilà une façon pour le moins directe de joindre les deux bouts : l'affrontement symétrique d'homme à homme et la production d'une asymétrie qualifiée ici par son résultat : l'asservissement d'un des combattants et l'émergence d'un maître et d'un esclave. Notez encore que l'esclave n'est esclave que parce qu'il n'a pas été jusqu'au bout du combat c'est-à-dire jusqu'à la mort :

“ L'esclave est l'adversaire vaincu, qui n'est pas allé jusqu'au bout dans le risque de la vie, qui n'a pas adopté le principe des Maîtres : vaincre ou mourir. Il a accepté la vie accordée par un autre. Il dépend donc de cet autre. Il a préféré l'esclavage à la mort, et c'est pourquoi, en restant en vie, il vit en esclave. ”

La construction dialectique de la relation maître/esclave a besoin de cette médiation fondamentale qu'est la reconnaissance. C'est par la reconnaissance de l'esclave que se fait la place du maître :

*“ Le Maître n'est pas seul à se considérer comme Maître. L'Esclave le considère aussi comme tel. Il est donc reconnu dans sa réalité et sa dignité humaines. Mais cette reconnaissance est unilatérale, car il ne reconnaît pas à son tour la réalité et la dignité humaines de l'Esclave. Il est donc reconnu par quelqu'un qu'il ne reconnaît pas. Et c'est là l'insuffisance - et le tragique- de sa situation (...) **L'attitude de Maître est donc une impasse existentielle.** (...) Après la lutte qui a fait de lui un Maître, il n'est pas ce qu'il a voulu être en engageant cette lutte : un homme reconnu par un autre homme. Donc : si l'homme ne peut être satisfait que par la reconnaissance, l'homme qui se comporte en Maître ne le sera jamais. Et puisque - au début - l'homme est soit Maître, soit Esclave, **l'homme satisfait sera nécessairement Esclave ; ou plus exactement, celui qui a été Esclave, qui a passé par l'Esclavage, qui a 'supprimé dialectiquement sa servitude ’.** ”*

Se trouve ainsi fondée, en bonne dialectique, la nécessité de la lutte. On est loin de nos modèles d'accord, de coordination et de coopération qui inondent aujourd'hui le forum des idées sociologiques. Vous comprenez bien, néanmoins, qu'il ne s'agit pas de revenir en arrière, de reprendre un programme de pensée dont l'histoire nous a séparés, mais de s'interroger sur l'étrange positivité qui a envahi les paradigmes porteurs des nouvelles sociologies : même dans la sociologie des sciences inspirée par Latour et Callon, il n'y a plus à proprement parler d'adversité, et encore moins de négativité¹⁶. Il n'y a plus que des acteurs qui rassemblent des ressources, font jouer de multiples compétences, traversent des épreuves en enrichissant leurs réseaux, fortifient leurs alliances, produisent de nouvelles configurations, accroissent leur capacité de connexion, leur connectivité, s'adaptant constamment à de nouveaux contextes en développant contre vents et marées leur plan ou leur projet : celui d'être meilleur (plus fort) que les autres, de les tenir, d'être pour eux un point de passage obligé. C'est que le moment de l'épreuve est ramené à un jeu de contraintes et de ressources qu'il suffit de surmonter et non

¹⁶ Elisabeth Claverie a été la première à attirer mon attention sur l'absence totale de “négativité” dans les nouveaux modèles sociologiques bâtis sur l'idée d'acteurs compétents, compréhensifs, visant l'accord, l'efficacité, la paix, la justice ou l'authenticité.

plus à un projet historique de libération ou de transformation sociale. Encore ce trait de Kojève et je ne vous ennuierais plus avec la dialectique :

“ L'homme intégral, absolument libre, définitivement et complètement satisfait par ce qu'il est, l'homme qui se parfait et s'achève dans et par cette satisfaction, sera l'Esclave qui a "supprimé" sa servitude. Si la Maîtrise oisive est une impasse, la Servitude laborieuse est au contraire la source de tout progrès humain, social, historique. L'Histoire est l'histoire de l'Esclave travailleur. Et pour le voir, il suffit de considérer le rapport entre Maître et Esclave non plus du point de vue du Maître mais de celui de l'Esclave. ”

Naturellement nous ne pouvons plus admettre sans critique cette vision “dure” qui engage toute une téléologie : car toute rencontre ne produit pas une épreuve. L'épreuve suppose la rencontre mais n'en constitue qu'un des développements possibles. C'est d'ailleurs en creusant la brèche qui se laisse deviner entre ces deux concepts que l'humanisme interactionniste construit son terrain d'excellence : **dans la rencontre deux êtres se reconnaissent sans nécessairement s'éprouver**. Mais seul le passage à l'épreuve permet la construction d'une mesure et d'une qualification, et partant d'un regard extérieur, d'une trans-position. Il s'ensuit des conséquences inattendues sur le développement de nos recherches. Plutôt que d'exclure l'expérience négative - et sa possibilité de retournement en expérience positive - on va s'efforcer de la remettre au centre de notre cadre d'analyse, en faisant fonctionner différemment une notion dont la fécondité heuristique ne cesse de nous étonner : la notion de **prise**. Cette notion permet de se dégager progressivement des deux formes dominantes de sociologie que j'appellerai la **sociologie cynique** et la **sociologie morale**. En créant un espace de variation autour du modèle de la prise idéale, synonyme de réciprocité, on peut regarder comment se déploient en pratique des configurations que les uns vont qualifier en termes de jeux de forces ou de pouvoirs et les autres en termes d'exigences de justice ou de moralité.

Le passage de la force à la légitimité - et vice-versa - est une affaire de transformation, et sa description suppose donc un **modèle de transformation**. On va donc s'intéresser aux modes de transformation des prises. Si la légitimité suppose une réciprocité là où la force suppose une asymétrie, il y a des épreuves ou des processus dans lesquels de la réciprocité produit de l'asymétrie ou, inversement, de l'asymétrie produit de la réciprocité. C'est pour cette raison que j'ai besoin de déployer deux figures limites - dont il importe peu ici qu'elles soient réalistes ou fictionnelles puisqu'elles servent constamment de modèles, de guides aux protagonistes pour lancer ou éviter des épreuves avec leurs semblables : le combat singulier (dont l'expression populaire d'“ explication d'homme à homme ” constitue une bonne définition) et la relation d'emprise (qui prend la forme, pour le sens commun, de la “ manipulation perverse de l'autre ” ou du “ parfait salaud ”). Naturellement, aucun humain, aucun acteur, aucun être ne peut être qualifié en soi et de manière irrémédiable de “ combattant loyal ” ou de “ salaud ” : ce sont les épreuves, et plus encore, les enchaînements d'épreuves qui donnent à l'un ou à l'autre tel ou tel rôle.

La sociologie des disputes et des affaires a commis une double erreur en ignorant, pour se concentrer principalement sur des échanges d'arguments, d'un côté tout ce que la réussite d'une accusation ou d'une défense doit à la capacité d'affrontement développée par les personnes au fil des épreuves et, partant, au degré de violence qu'elles peuvent supporter ou faire supporter aux autres ; de l'autre en laissant vide de toute description possible la place du “ méchant ”. Sur

le premier point il est clair que l'expérience du combat (entendu aussi au sens métaphorique que lui a donné la tradition militante) permet aux personnes une maîtrise de soi qui ne peut être donnée spontanément - simplement parce que l'on s'élèverait dignement vers la pureté universelle d'un principe de justice par exemple. Sur le second, il semble bien que la place vacante laissée aux caractéristiques du méchant, et à la négativité, soit liée à l'hégémonie des thèmes de la rationalité, de la coordination et de la cohérence argumentative. On a à peu près tout modélisé en détail : la victime, le dénonciateur (y compris et surtout dans sa dimension paranoïaque), le juge (à travers ses logiques décisionnelles), le témoin, l'expert, l'enquêteur, le journaliste, le spectateur mais, parce que l'on était supposé rompre avec la sociologie du soupçon et le dévoilement, le " persécuteur ", le " méchant ", le " salaud " est resté entre guillemets, c'est-à-dire à l'état de pure figure construite par les autres. Cette lacune peut sembler anecdotique. Elle a pourtant des conséquences dramatiques puisqu'elle renforce la tendance à considérer toute critique ou dénonciation comme une figure de rhétorique ou une construction sociale (et donc finalement sans objet puisque la procédure de dénonciation est jugée plus importante que l'objet même de la dénonciation). Un tel sacrifice était sans doute important pour poser les bases d'une sociologie pragmatique attentive aux contraintes mais devient un obstacle à la régénération d'une pensée critique. Si le sociologue n'a pas pour rôle de réveiller de vieux monstres idéologiques endormis, il n'a pas nécessairement grand chose à gagner en concourant à cette espèce de pensée molle et consensuelle qui se répand désormais un peu partout.

Pour le sens commun, exiger justice rapproche donc de la forme du combat, dont il faut emprunter un certain nombre d'éléments : le courage, le sacrifice du bien-être ou de la tranquillité, l'incertitude sur l'issue de l'épreuve, la reconnaissance de l'autre liée à l'identification de son potentiel et de ses intentions. Manipuler l'autre semble au contraire associé spontanément au fait d'esquiver l'épreuve de vérité, de porter des coups en traître, d'agir dans son dos, ou par d'obscur alliances tissées en secret, à l'exercice de contraintes ou de pressions déloyales mais efficaces qui manifestent précisément une absence de reconnaissance, de réciprocité, d'authenticité. Dans les deux cas il s'agit bien de formes limites de l'épreuve faisant appel à des ressources qui ne peuvent être préalablement codifiées.

Le déconstructionnisme et le relativisme ont fait de ces deux figures des pures fictions : le combat renvoie à une forme archaïque qui n'a plus cours que dans un ordre imaginaire (il sert d'ailleurs de référence ultime aux plus démunis socialement dont on dit qu'ils n'ont plus que leur corps) ; la manipulation d'autrui renvoie à une figure de dénonciation paranoïaque (le faible ou le vaincu ayant tendance à imputer ses échecs à l'action de forces organisées contre lui, cachées derrière les apparences), car il ne s'agit pas de perversion mais de jeux de pouvoir dans lesquelles les gagnants ont été simplement plus malins, plus rusés, que les perdants¹⁷. Ce ne sont pas ces propriétés, ces lieux communs, qui m'intéressent ici mais des caractéristiques propres du combat et de l'emprise en tant que telles.

¹⁷ Les références à la mètis sont généralement un peu courtes : on oublie notamment de regarder dans le texte célèbre de Vernant et Détienne tout ce que l'exercice de la mètis doit aux capacités perceptuelles, à la vigilance et l'attention, à la faculté de discerner les potentiels et les forces de l'adversaire. Or, si l'on parle souvent de " fins stratèges ", on oublie de déployer les techniques de prise pour tout faire porter sur l'espace de calcul et le raisonnement.

La figure du pervers

Si l'on s'efforce de décrire les éléments les plus fondamentaux présents dans tout combat, on se donne des appuis pour caractériser les épreuves dans lesquelles s'engagent ou ne s'engagent pas nos protagonistes¹⁸. Car le combat n'est pas une forme triviale : il obéit à des contraintes qui, si elles ne sont pas toujours formalisées, renvoient à des modalités précises de rencontre entre des corps et, partant, d'ancrage des formes de dignité des personnes. Certes, grâce à notre longue tradition littéraire, jalonnée d'exemples illustres, et parfois pathétiques, dont les aventures de don Quichotte et de son fidèle écuyer ne sont pas les moindres, on peut admettre que le combat puisse être traité comme une forme élémentaire de relation sociale servant encore aujourd'hui de mythe régulateur. Mais modéliser la place du "méchant" n'est-ce pas sociologiquement impossible ? Si en outre on fait référence à la "perversion" ou la "perversité" ne se retrouve-t-on pas à nouveau sur le terrain de la psychologie ? Regardons au moins ce qu'en dit un psychanalyste comme Jean Clavreul, particulièrement dans Le Désir et la Loi - Approches psychanalytiques :

"Le pervers s'introduit volontiers dans les structures sociales les plus fortes, les plus hiérarchisées, celles de l'Eglise, de l'armée, de la magistrature. Il en aime les rites, le cérémonial, la liturgie, dans lesquels il se coule avec une aisance qui laisse pantois et admiratif le névrosé ordinaire. Il gravit comme en se jouant les échelons de la hiérarchie. Sa brillance, qu'il sait à l'occasion habiller du gris le plus terne, il la doit à ce qu'il ne fait pas siennes les règles du milieu où il s'inscrit, mais à ce qu'il en joue, en gardant toujours son attention éveillée aux règles non dites, non écrites, celles auxquelles l'establishment est le plus attaché. Il joue de la faiblesse et de la lâcheté de l'autre, sachant le compromettre s'il ne peut le subjuguier, et cela finalement moins pour son profit personnel que pour constituer cet autre univers qui se superpose à celui de l'univers officiel. Il est aussi une recrue de choix pour les services secrets et les actions discrètes, pour l'intrigue et la manipulation du pouvoir en place. Le pervers passe finalement inaperçu du fait que l'opinion générale identifie la perversion avec les pratiques étiquetées comme telles. Mais celles-ci peuvent fort bien rester secrètes. (...) La perversion ne se confond pas en effet avec une pratique sexuelle qui serait "anormale" (...) Car la perversion est principalement un jeu soutenu avec (en même temps que contre) les idéaux d'une société qu'il convient soit de défier ouvertement, soit de manipuler secrètement. Le groupe social reste ainsi médusé, aveugle, le plus souvent admiratif devant les pervers... sauf à devenir tout à coup horrifié, et rejetant." p. 150.

D'où vient cette "intuition" du psychanalyste ? D'où tire-t-il ses observations d'ordre sociologique dont on sent spontanément qu'elles touchent un phénomène bien réel, que l'on a tous, peu ou prou, éprouvé, souvent dans la douleur (physique et morale) ? Peut-on construire des séries permettant de dépsychologiser le problème, de repérer la trame d'une relation sociale, que certaines configurations rendraient plus ou moins fatale - et pour le moins redoutablement efficace ? L' "autre univers" dont parle Clavreul et qu'affectionne le pervers

¹⁸ Ce point renvoie à une étude, dont la rédaction est restée à ce jour inachevée, portant sur les formes du combat loyal à partir d'un corpus débutant avec les récits d'Homère dans L'Illiade et se terminant par des scènes contemporaines de rixes urbaines, en passant par la Jérusalem délivrée du Tasse, Le duel de Kleist, une scène de boxe extraite de L'Homme qui rit de Victor Hugo, le combat final, devenu mythique, entre Bruce Lee et Chuck Norris dans La fureur du dragon (1973) ou le combat de boxe entre Mohammed Ali et Georges Foreman à Kinshasa en 1974. En deux mots, il en ressort que celui qui prend le plus de coups se voit octroyer, naturellement, un droit de réplique, ce qui est au principe de cette figure de renversement universelle dans laquelle le méchant commence toujours par dominer le combat pour être battu par un héros qui a chèrement payé de sa personne.

va correspondre dans notre langage à la **méta-épreuve**, c'est-à-dire à une épreuve qui se joue au-delà des codes et des conventions qui règlent les épreuves jugées socialement valides¹⁹. Elle passera très souvent par l'engagement simultané de relations d'intensités et de formes différentes, en jouant notamment sur la figure contraire que l'on appellera **infra-épreuve** et qui marque un faible engagement des entités et la quête de relations pacifiées ou sécurisées. Comme dans les procès en sorcellerie décrits par Jeanne Favret, la méta-épreuve ne pourra être retournée au profit de l'entité qui en est la victime ou la cible que par un combat, dans lequel s'affronteront des forces, créatrices ou destructrices, échappant, au moins partiellement, à la codification, c'est-à-dire au jeu de catégories, de règles et de principes mobilisables par les acteurs.

2. Réciprocité et asymétrie de prises

Au départ, le concept de prise était pensé à partir de l'idée de réciprocité : on avait prise sur quelqu'un ou quelque chose dans la mesure où ce quelqu'un, ce quelque chose, donnait prise en retour²⁰. On sait que la réciprocité est le modèle régulateur par excellence en matière de relations humaines et on connaît l'importance qu'ont eue, pour les sciences sociales, le modèle du don et du contre-don d'un côté et celui des attentes mutuelles dans l'interaction de l'autre. J'ai cherché à mettre en variation ce modèle sur la base d'exemples liés au combat singulier puis à l'usage ordinaire de qualifications psychiatriques particulières, telles que " perversion " ou " paranoïa ". Car on peut prendre plus que l'on ne donne ou donner plus que l'on ne prend sans que cela donne lieu à une dispute ou une affaire au sens où nous l'entendons habituellement. J'ai ainsi proposé de construire, autour de la notion de prise, un continuum théorique menant de l'offrande à la capture, permettant en outre d'opposer sur une même ligne de transformation des forces destructrices à des forces créatrices. L'idée est d'utiliser le modèle de la prise pour repenser l'emprise, c'est-à-dire, dans la plupart des terrains qui nous intéressent, l'instrumentalisation de l'autre et l'impossibilité pour celui-ci de rompre le cycle d'échange dans lequel il donne plus qu'il ne prend, la rupture étant construite comme de l'ordre de l'injustifiable et supposant un passage en force, un acte de rébellion ou de violence.

¹⁹ Sur l'emprise telle que peut la constituer un psychanalyste, on s'est appuyé essentiellement sur l'article de R. Dorey, "La relation d'emprise" (in Nouvelle Revue de Psychanalyse, n°24, Automne 1981, pp. 117-139). Partant du constat que la notion de " pulsion d'emprise " (*Bemächtigungstrieb*) est une notion très ambiguë dans l'œuvre de Freud, l'auteur entreprend d'éclaircir la portée de cette notion en posant que "l'emprise ne prend son sens que dans le champ de l'intersubjectivité : en tant que relation d'emprise". Ce faisant, il distingue trois niveaux sémantiques : le premier est celui du terme *Bemächtigung* qui évoque l'idée de capture, de prise ou encore de saisie. Au niveau interpersonnel il s'agit donc d'une action d'appropriation par dépossession de l'autre ; mainmise, confiscation représentant une violence infligée et subie qui porte préjudice à autrui par empiètement sur son domaine privé, c'est-à-dire par réduction de sa liberté. Le deuxième niveau est celui de la domination. Emprise fait alors référence à l'exercice d'un pouvoir suprême, dominateur, voire tyrannique par lequel l'autre est subjugué, contrôlé, manipulé. Enfin, le troisième niveau apparaît comme la conséquence de la double action d'appropriation-dominance : c'est l'inscription d'une trace, l'impression d'une marque. Celui qui exerce son emprise grave son empreinte sur l'autre, y dessine sa propre figure.

²⁰ Voir C. Bessy et F. Chateauraynaud, Experts et faussaires (1995).

Le modèle du don et du contre-don propose déjà une possibilité d'asymétrie par le jeu de la surenchère : “ la difficulté que présente la notion de réciprocité dans l'échange de dons tient à la tension entre la ‘gratuité du don’ et ‘l'exigence de l'échange’. (...) En effet, soit l'insistance est mise sur le ‘don’, c'est-à-dire précisément sur le caractère ‘gratuit’ du cadeau, et l'on perd de vue l'échange, soit l'accent est mis sur l'échange, et la gratuité du don ne peut plus apparaître que comme une illusion voire une tromperie.”²¹ On sait que Mauss propose comme solution le modèle Maori du hau, l'esprit du don, une force qui liée au don lui-même oblige à rendre²². Lévi-Strauss critique ce modèle, en prenant le point de vue objectiviste et en y voyant une dissimulation de la vérité universelle de l'échange. Or du coup, Lévi-Strauss rompt avec la logique phénoménologique selon laquelle le maintien de la réciprocité est central dans l'expérience des acteurs. Dans son Esquisse d'une théorie de la pratique, Bourdieu s'est donné pour tâche de surmonter l'opposition de la phénoménologie et de l'objectivisme en posant que, pour avoir son efficacité pratique, le don suppose la méconnaissance du calcul objectif associé à l'échange, calcul que le retour du contre-don immédiat dévoile brutalement. Pour nier (dénier) le calcul ou l'intérêt, il faut donc, pratiquement, différer le retour²³. Boltanski, quant à lui, propose de penser des modes d'action sans équivalence qui permettent d'éviter à la fois la réduction objectiviste et l'hypothèse de la méconnaissance nécessaire et donc de la mauvaise foi. Il reconstruit la figure de l'agapé, modèle de don sans retour issu du christianisme.

Dans le modèle que l'on va mettre en place on va prendre une position encore plus pragmatique en faisant varier deux “paramètres” permettant de décrire les déplacements de nos acteurs entre des figures sans équivalence, comme lorsqu'ils s'engagent dans un corps-à-corps non codifié, livrés aux forces et aux pulsions immédiatement disponibles, dans un don total les amenant à se défaire de tout intérêt personnel, voire de toute id-entité, ou encore dans la destruction la plus brutale ou la plus sauvage, et des figures avec équivalence, comme lorsqu'ils signent des contrats, s'alignent sur des chaînes d'instruments, prennent appui sur des cadres légaux ou sur les rites et les codes associés à un territoire. On va jouer sur le degré de codification des relations et des épreuves qui les caractérisent et sur le degré d'engagement des forces accessibles aux protagonistes. Un monde ouvert est un monde dans lequel non seulement on peut se déplacer librement mais dans lequel on peut reconfigurer les relations dans lesquelles on entre, c'est-à-dire changer la nature des liens, des contraintes, des obligations.

Il s'agit de montrer que les asymétries de prise proviennent d'un changement de mode de relation entrepris ou imposé par une Entité à une autre qui reste fortement associée ou attachée à un autre mode. Un peu comme ces entrepreneurs mafieux décrits par Godelier qui d'un côté exploitent les membres de leur famille en pratiquant des tarifs inégalables par les concurrents du marché extérieur, de l'autre leur confèrent un prestige considérable dans le village en entretenant les privilèges et la force d'une maison²⁴. La durée, le déplacement dans le temps,

²¹ Voir le commentaire de L. Boltanski dans L'Amour et la justice, op. cit. p. 214.

²² Sur la réciprocité et la redistribution, on peut s'appuyer sur les analyses de K. Polanyi dans La Grande Transformation, Paris, Gallimard, 1983 (1944), notamment sur le kula en Mélanésie occidentale (pp. 76-81).

²³ Voir P. Bourdieu, Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Droz, 1972, p. 223.

²⁴ M. Godelier, Big Men and great Men – Personifications of Power in Melanesia, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

est un élément essentiel pour l'effectivité des transformations que je cherche à décrire. Le calage des épreuves de justice, que l'on s'est efforcé de décrire dans les travaux antérieurs, s'opère entre deux sources ou deux polarités représentant d'un côté des forces créatrices, poussant à la générosité (c'est le don au double sens de ce qui est octroyé et qui peut être offert), de l'autre des forces destructrices, poussant vers le néant. On peut déployer ainsi un continuum :

Force destructrice > Prise de possession < Echange réciproque > Offrande < Force créatrice

Ce continuum nous oblige à une redistribution de la notion de prise. En effet, toutes les prises ne sont pas de même facture :

prises sur le vivant	capture domination	échange réciprocité	don générosité
prises sur l'inerte	saisie possession	sensation tangibilité	appui abondance

De la prise à l'emprise

L'emprise est une autre formulation de la contrainte. L'idée est de construire des terrains sur lesquels on peut observer à la fois des processus de resserrement des contraintes et des procédés pour s'en dégager. Pour documenter empiriquement le problème, cinq chantiers sont actuellement ouverts :

- Les formes d'emprise sur les personnes dans les organisations ou les dispositifs d'entreprise
- Les modalités d'engagement des autres dans les mouvements politiques
- Les formes de manipulation dans le cas des sectes
- Les modalités de passage de l'amour à la haine dans les relations personnelles
- Les engagements pris dans des montages illicites ou illégaux

Il s'agit de dégager un métalangage, un espace de variations, et des méthodes d'approche qui nous affranchissent des notions suivantes : violence, violence symbolique, perversion, pouvoir, domination, culpabilité. Si l'on ne parvient pas à s'en affranchir c'est que l'on aura échoué dans la reformulation du pouvoir en termes pragmatiques et qu'ils (les sociologues classiques) avaient raison : les dominants exercent leur pouvoir par le biais d'une violence symbolique exploitant le sentiment de culpabilité des dominés qui n'ont pas d'autre choix que de se soumettre ou de basculer dans la violence ou la paranoïa et, s'ils prennent le pouvoir, de mettre en place à leur tour des systèmes de domination.

C'est pour sortir de ce cercle (peu vertueux) que je propose de construire un nouveau personnage - qui, au moins dans l'état actuel n'est qu'une fiction théorique - appelé l'**empreneur**. Dans sa caractérisation théorique, ce personnage a pour vocation de placer les autres sous son emprise et d'obtenir d'eux des choses qu'ils ne produiraient pas en dehors de la relation : de l'amour, du travail, de l'obéissance, de l'adhésion, du sacrifice. On peut le définir comme celui qui incarne, pour une certaine durée, aux yeux d'un certain nombre de personnes ou d'entités, l'impératif de justification. Car, dans la construction de ce nouvel acteur social, le thème de la légitimité est central : le problème n'est pas que celui qui est sous emprise ne peut pas rompre sans raison mais que les raisons qu'ils invoquent sont déjà constitutives du lien d'emprise, qu'elles contribuent à le perpétuer. De ce point de vue, comme le montrent notamment les travaux d'Olivier Caïra sur le jeu et la fiction, certaines personnes peuvent créer des relations d'emprise (avec des objets, des collectifs, des institutions, des êtres imaginaires) sans empreneur : d'une certaine manière – et c'est un peu analogue à la masturbation dans la série des activités sexuelles – elles parviennent à s'emprendre elles-mêmes²⁵. Néanmoins, l'expérience la plus ordinaire de l'emprise est celle de l'impératif de justification que parvient à faire jouer durablement une personne, ou un groupe, sur une autre personne ou un autre groupe. Dans cette configuration, sortir de l'emprise exige de briser l'étau de la justification et de passer par des figures illégitimes ou provisoirement illégitimes (recourir à des forces inconnues, prendre des risques, user de violence, se réfugier dans des zones de non-droit, opérer des court-circuit jugés inacceptables), puis, si l'on vise un retour à l'équilibre, entreprendre de recomposer les relations en retrouvant une forme de symétrie et, partant de légitimité. Il s'agit d'opérations extrêmement lourdes pour des personnes isolées. Il est clair que l'action collective soulage les personnes du fardeau représenté par cette série d'épreuves de forces. Mais toutes les situations ne peuvent donner lieu à un traitement collectif.

Ne pas donner prise

Dans Experts et faussaires le type d'objet à décrire impliquait une définition positive de la "prise" parce que c'était finalement le point de vue des experts ou des usagers qui était privilégié (pas celui du tricheur, du faussaire ou du manipulateur). Or, on peut s'interroger à l'envers sur les techniques utilisables pour ne pas donner prise, pour supprimer les prises et créer de l'asymétrie. C'est là que la "ruse" intervient. On retrouve ici l'homme aux mille tours décrit par Détienne et Vernant dans la mètis. Celle-ci est directement associée à l'idée d'attention-vigilance et de travail perceptuel permettant le mouvement et l'adaptation dans la durée :

*“ horizon temporel de la mètis. L'action de la mètis s'exerce sur un **terrain mouvant**, dans une **situation incertaine et ambiguë** : deux forces antagonistes s'affrontent ; à chaque moment les choses peuvent tourner dans un sens ou dans un autre. Sur ce **temps heurté et instable de l'agon**, la mètis confère une **prise** dont on serait, sans elle, dépourvu : au cours de **l'épreuve**, l'homme à la mètis se montre, par rapport à son concurrent, **tout à la fois plus concentré dans un présent dont rien ne lui échappe, plus tendu vers un avenir dont il a par avance machiné divers aspects, plus riche de l'expérience accumulée dans le passé**. Cet état de **préméditation***

²⁵ Voir O. Caïra, "Fiction et emprise", texte présenté au séminaire EHESS, 7 mai 1999.

vigilante, de présence continue aux actions en cours, le Grec l'exprime par les images de l'aguet, de l'affût, quand l'homme sur le qui-vive épie l'adversaire pour frapper au moment choisi. ” p. 21

Dans cette conception de la mètis, qui évoque la stratégie chinoise, il s'agit de ne pas donner prise tout en liant l'adversaire :

“ C'est par la capacité de revêtir toutes les formes sans rester prisonnier d'aucune que se définit chez le poulpe et le polùtropos; l'homme aux mille tours, une mètis dont la souplesse ne paraît se plier aux circonstances que pour les dominer plus sûrement. Renversement du renard, polymorphie du poulpe et de la seiche : ces deux modèles de conduite qui constituent dans leur complémentarité les deux faces indissociables de la mètis présentent un dénominateur commun : le thème du lien. Polùplokos, le poulpe est un noeud de mille bras entrelacés ; toutes les parties de son corps sont des liens qui enserrrent tout et que rien ne peut saisir. Poikilos, le renard, habite un labyrinthe, espace poilikilon qui lance aux quatre vents les tentacules de ses couloirs. Lien vivant qui se plie, se déplie, se retourne sur lui-même, à volonté, le renard comme poulpe est un maître des liens : rien ne peut l'enserrer, il peut tout saisir. Les liens sont les armes privilégiées de la mètis. tresser et tordre sont des maîtres mots de son vocabulaire. ” p. 49

Si la mètis est utile au combattant pour retourner un rapport de forces par trop inégal, elle l'est aussi à l'empeneur subtil qui évite les pièges d'une emprise trop visible. L'emprise au premier degré suppose un engagement et expose celui qui s'y livre à des sanctions ou à un renversement selon la vieille sentence “ tel est pris qui croyait prendre ”. L'emprise au second degré consiste à ne jamais s'engager dans l'épreuve et à faire travailler pour soi ceux qui aspirent à devenir empeneurs. C'est un schème bien connu – et largement exploité par la fiction : le manipulateur manipulé²⁶. Détectez ceux qui rêvent de pouvoir et de puissance et faites les travailler pour vous. Mais avant d'avancer dans la caractérisation des techniques d'emprise constitutives de la figure de l'empeneur, il nous faut clarifier le plus complètement possible les “ épreuves ” ou les “ arènes ” dans lesquelles vont être plongés nos protagonistes.

3. Une clarification du modèle de l'épreuve

Je ne développerai pas spécifiquement, dans ce texte, la partie dynamique ou transformationnelle qui permet d'appréhender, au-delà de la description de situations ou de scènes isolées, des longues séries d'épreuves. En effet, le modèle utilisé ne diffère pas fondamentalement de celui que l'on a mis en place sur le terrain des alertes et des risques. A l'idée classique de “ diachronie ” on a préféré celle de “ série ”²⁷. Comme pour les alertes sanitaires, les processus étudiés peuvent en effet se décrire comme des séries d'épreuves à

²⁶ Sans la développer ici, on trouve une très belle figure d'empeneur au deuxième degré dans Les Démons de Dostoïevski.

²⁷ La notion de série telle que nous l'entendons ici est proche de celle que développe G. Deleuze, comme accumulation de petites différences à travers la répétition, petites différences qui finissent par trouver la raison de leur progression, leur loi de transformation, leur finalisation. Les séries sont amorcées par une épreuve marquante, une rupture, une catastrophe, un événement inoubliable, qui pousse à la répétition. Voir G. Deleuze, Proust et les signes, Paris, PUF, 1964, ainsi que Différence et répétition, Paris, PUF, 1968.

travers lesquelles s'actualisent des contraintes pragmatiques (liées aux différentes situations) et des contraintes configurationnelles (liées aux relations) dans lesquelles sont pris les acteurs²⁸. Ce faisant on peut restituer les procédés par lesquels des écarts ou des différentiels de prise sont perçus (signaux d'alerte) et insérés dans une série qui leur donne une portée suffisante pour permettre une reconfiguration (épreuves traitées sur le mode de la crise ou de la normalisation). Parce qu'elle est incertaine sur son issue, toute épreuve peut créer un précédent, une expérience marquante capable d'infléchir les épreuves ultérieures. C'est dire que chaque épreuve contient en germe les épreuves futures, contribue à configurer la série à venir. Contre la tendance à modéliser l'épreuve comme une scène locale dans le langage de l'interactionnisme²⁹, on peut aller jusqu'à dire qu'une épreuve qui n'engage pas l'avenir n'est pas véritablement une épreuve. Concentrons nous maintenant sur deux dimensions, ou paramètres, de ce que l'on appelle une épreuve : le degré de codification et le degré d'intensité.

Le degré de codification de l'épreuve

On s'est très longtemps contenté de l'idée d'un continuum menant d'épreuves faiblement organisées, à l'image des disputes de la vie quotidienne, à des épreuves hautement formalisées comme un concours administratif, un scrutin électoral ou un championnat d'échecs. L'idée, drainée notamment par les travaux autour des Economies de la Grandeur, consistait à lier le degré d'exigence de justification au degré de mise en forme ou d'équipement de l'épreuve. Or cette conception unidimensionnelle de l'épreuve tend d'un côté à éliminer ce qui n'est pas véritablement de l'ordre de l'épreuve (d'où la tentative de Luc Boltanski pour "réinjecter de l'amour" dans le modèle), de l'autre à ne pas tolérer l'existence de forces ou d'engagements non codifiés (d'où la tendance de certains collègues à tout penser en terme de "grammaire"³⁰). Si le point focal des épreuves de jugement prenait la forme générique de l'accord, et donc, implicitement, de l'échange réciproque, il n'était pas véritablement décrit comme symétrie de prises puisque l'épreuve mettait en scène "des grands et des petits" et donc une asymétrie supposée fondée sur un bien commun ou un intérêt général interdisant de penser la relation entre les entités comme le résultat d'un ordre entre fort et faible (Voir Boltanski et Thévenot, 1991). Du même coup ce modèle de l'épreuve ne permet plus d'accrocher la force et la légitimité et surtout ne rend pas compte de la source de l'impératif moral qui pèse sur les acteurs d'une situation puisqu'ils sont déjà supposés plongés dans une

²⁸ Un projet analogue de raccordement de l'attention aux contraintes locales de l'action et aux formes de globalisation ou de totalisation est à l'œuvre dans les recherches menées par N. Dodier sur les essais thérapeutiques autour du VIH. Il me semble néanmoins que les processus de transformation sont un peu "étouffés" dans le type d'architecture qu'il utilise, les effets de temporalité étant rapportés à la confrontation de cartes de liens prises à des moments différents du temps. Voir N. Dodier, J. Barbot et S. Rosman, Les espaces de mobilisation autour des essais thérapeutiques et de la mise à disposition des nouveaux traitements - Le cas de l'épidémie VIH, CERMES, Rapport pour l'ANRS, septembre 1998.

²⁹ Voir L. Quéré, "La situation toujours négligée ?", Réseaux, n°85, sept-oct 1997, pp. 163-192.

³⁰ Voir notamment C. Lemieux, Mauvaise presse - Sociologie de la faute journalistique dans la France des années 80-90, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, décembre 1997.

relation morale. Je propose de repartir de cette aporie et de considérer, pour lui même, le degré de codification attribué par les protagonistes à leur relation.

Le code est ce qui permet de détacher une relation de ses actualisations, des épreuves locales, en lui donnant une forme. Il est le produit de la reconnaissance mutuelle de la pertinence (de la justesse) et de la consistance (de la durabilité) d'une forme de relation. Il est source de légitimité parce que l'invocation du code – ou de la règle – contient l'accord de toutes les entités qu'il relie. C'est pour cette raison que le désaccord, même d'un seul, ouvre toujours sur un déchaînement potentiel de forces. Le code est la cristallisation, l'objectivation de l'accord : c'est à proprement parler une convention (c'est-à-dire à la fois un signe reconnu par tous, un cadre commun et un pacte, un contrat) ³¹. Pourquoi le code introduit-il de la justification et de la légitimité ? Parce qu'un code ne fonctionne que s'il est reconnu par celui qui l'éprouve.

Le degré d'engagement des forces (intensité de l'épreuve)

Cette dimension est plus nettement privilégiée dans le camp Latourien : il n'y a que des épreuves de forces ou, plutôt, il n'y a que de la force dans les épreuves ³². Ce qui compte c'est le gradient de forces que l'on peut engager, déplacer, rassembler. Le point le plus élevé est celui du héros créateur, nietzschéen par vocation, qui ne connaît pas l'adversité et ne disperse pas ses forces en entrant dans d'épuisantes spirales justificatives. Mais, du coup, l'effet propre des règles, des normes, des formes de jugement et de justification est évincé : il s'agit de forces parmi d'autres. Or l'économie des forces doit être au moins polarisée autour d'un point d'équilibre. J'utiliserai volontiers la notion d'**intensité** plutôt que celle de force. La notion d'intensité permet de conserver l'équilibre entre les pôles philosophiques en donnant toute sa place à la phénoménologie de la force dont le terme d'intensité est un bon traducteur ³³. Ce sont les acteurs qui font les épreuves signifie aussi que ce sont eux qui en éprouvent l'intensité. D'ailleurs, la bonne vieille expérience nous le dit : s'endurcir c'est vivre moins intensément certaines épreuves...

³¹ La question générale de l'émergence du code, relève de la philosophie politique. Voir Rousseau, notamment le Contrat social et le Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes (1755). On peut tout à la fois ne pas présupposer que le code est premier et considérer que dès lors qu'il y a déjà eu un travail de codification, toute nouvelle épreuve opère avec ou sur des codifications déjà là.

³² B.Latour, Les Microbes – Guerre et paix, Partis, Métailié, 1984.

³³ En appelant l'axe de degré de force "intensité de l'épreuve", on évite le problème de l'ontologie des forces qui en fait ne nous concerne pas puisque ce sont les acteurs qui expriment, qui rendent manifestent les forces.

L'espace de transformation des liens

En croisant les deux critères formés par le degré de codification de l'épreuve et le degré d'engagement des forces on obtient un espace de variations qui nous permet de modéliser les transformations des relations entre les entités. Les deux axes sont formés par le degré de codage de l'épreuve, c'est-à-dire par le degré auquel les échanges sont pré-agencés, prédéfinis par des dispositifs, permettant attentes et anticipations, calculs et justifications, et par le degré d'intensité de l'épreuve, c'est-à-dire le degré d'engagement des corps, des forces ou si l'on préfère l'importance du risque affronté par les protagonistes (voir schéma en annexe)³⁴.

Je vais proposer ici de parcourir le tableau des formes d'épreuves possibles en entrant par la position médiane et en supposant que l'intensité de l'épreuve est minimale : j'appellerai cette configuration la **Rencontre**. Partant d'entités qui se contactent, de la Rencontre, on peut passer à un **Echange de forces** entre ces mêmes entités, on peut dire ici en pleine confiance, sur la base d'une **réciprocité**, nouvelle (attirante) ou retrouvée (apaisante). Nos entités étant cependant dans un monde fortement soumis à des codifications – précisément pour permettre de faire l'économie de la confiance –, elles contractent, signent un **Contrat**, ce qui suppose de lier à un même niveau d'engagement des forces, des potentiels, un niveau accru de formalisation ou de codification. Du fait de l'extension du calcul et de la perte de confiance (désenchantement du monde) liée à l'introduction de rapports d'intérêts dans toutes les sphères d'activité (introduction à laquelle ont contribué les sciences sociales), le Contrat tend à prendre la place de l'Echange réciproque³⁵. Mais le contrat peut se rompre et donner lieu à un affrontement des entités dont la limite est composée par un affrontement direct, un **Corps-à-Corps**. Ce type d'épreuve, qui s'organise sur le modèle de l'explication d'homme à homme, connaît certes des règles mais ouvre toujours, comme le montre l'observation des rixes, ou plus généralement des conflits, sur l'introduction de forces inédites ou inattendues. Cependant le Corps-à-Corps respecte encore, dans sa forme pure, la symétrie des prises (il suffit de penser aux positions respectives, parfaitement symétriques, de deux combattants, organisation de l'espace, de l'agon, qui est au fond le seul code donné a priori). Mais l'affrontement direct de nos entités, aux prises comme on dit, peut se transformer en **Déchaînement des forces**, les poussant à la destruction. Le Déchaînement des forces peut aller jusqu'à la guerre généralisée mais celle-ci suppose, on y reviendra, que nos entités y engagent des **Territoires** (communautés et frontières) et des **Machines** (machines de guerre). La fin de l'état de guerre ne pourra être déclarée que par l'intermédiaire d'un pacte, d'un accord signé, d'un **nouveau Contrat**. Mais il ne faut pas voir uniquement les choses en noir, car le Corps-à-Corps initial dans lequel se sont lancées sans retenue nos entités peut tout aussi bien basculer vers **l'Amour**, la fusion, le mélange, la refonte des liens dans un grand Tout marqué par l'inséparabilité (et ceux qui ont quelque peu l'expérience du combat savent que les adversaires finissent par former un seul être, ce qui tire

³⁴ Cette conception de l'épreuve nous contraint à un renversement (déjà opéré par d'autres, notamment C. Perrow) sur la relation entre risque et organisation (machine dans notre modèle) : l'importance des machines est directement liée à l'importance des risques encourus ce qui rend compte du développement de la logique du contrôle, de la sécurité, de la prévention, etc.

³⁵ Voir sur ce point les affres des Systèmes d'échanges locaux qui tentent de renouer avec le troc. Voir article de S. Laacher...

naturellement vers une sorte d'érotisation de leur relation)³⁶. Une des voies de sortie de cette relation fusionnelle consiste dans de **nouvelles rencontres**, de nouvelles connexions. Mais une autre solution réside dans la composition de nouveaux **Territoires** : on définira l'épreuve régulée par le Territoire comme une infra-épreuve typique marquée par un haut degré de codification et une faible intensité de l'épreuve, ce qui donne des entités séparées du reste du monde mais réunies pour se protéger (on fonde un foyer, une famille, un nouveau groupe, une nouvelle profession, un nouvel Etat). La sortie du Territoire ou de la communauté fermée sur elle-même peut se faire soit par de nouveaux Contrats avec d'autres entités, soit en passant par une épreuve hautement codifiée, liée à une arène publique : un concours, une compétition, une sélection soumise à la **Loi**. C'est ce qui se produit lorsque les entités entendent obtenir pour leur Territoire un statut ou une forme de représentation politique. Mais si l'engagement des forces continue à croître avec le maintien d'un haut niveau de codification, alors les entités entrent dans des **rapports instrumentalisés** et concourent au fonctionnement d'une **Machine**, d'un Système, d'un Appareil qui tend à s'auto-reproduire. Le passage à la Machine tend à créer des liens irréversibles que seules de nouvelles forces non alignées, non domestiquées, déchaînées contre la machine peut briser, mais il est possible aussi de "résister" à l'instrumentalisation en sauvegardant des zones de rencontres, des territoires privés, secrets, cachés. Tout acte de résistance passe par la recomposition de réseaux utilisant des territoires ou des restes de territoires privés ou protégés, et par des rencontres libres, opérées, sans jeu de mot, en zone libre. Il reste encore une dernière polarité vers laquelle peuvent se tourner nos entités : celle de la **Création de nouvelles forces**, de la captation de potentiels, de capacités, de ressources. Les entités sont alors redéfinies comme des entités créatrices – les artistes, les découvreurs, les inventeurs, les conquérants – capables de révéler de nouvelles forces qui généralement sont absorbées à leur tour par une Machine ou disséminées dans de multiples Contrats ou Territoires.

Peu importe ici l'aspect très général que prend notre cadre d'analyse. Car seule compte sa vertu descriptive face à de longs processus dans lesquels tous les registres semblent mêlés³⁷. Il me semble qu'une de ses vertus et de reconnaître une grande faculté de déplacement et de modification à nos acteurs tout en caractérisant des figures relativement contraignantes. En effet, chaque passe, chaque transformation est associée à des chocs émotionnels, des expériences sensibles, des troubles perceptuels particulièrement intenses, et suppose un apprentissage préalable pour éviter les alternances d'emprise et de rupture violente. La

³⁶ Vue l'ampleur des connexions effectuées par ce modèle, j'ai préféré m'abstenir d'indiquer pour chaque figure, ou chaque passe entre les figures, les références littéraires ou cinématographiques qui ont largement contribué à la mise en place de ce nouveau cadre descriptif.

³⁷ La carte proposée n'a pas pour objectif de contenir toutes les Entités qui peuplent le monde. Par contre dès que l'on s'intéresse à une Entité ou un Objet, on peut essayer de le déployer sur les deux axes pour apprécier l'espace de variation que cela produit. Par exemple si on prend le "combat", on peut faire varier le degré de codification, et passer de la rixe (sans règle) au combat loyal (qui occupe la position centrale et qui fonctionne comme pré-condition pour la poursuite de la codification du combat) puis à l'épreuve sportive (tellement codifiée que d'aucuns disent qu'il n'y a plus de combat, voir le problème des Arts Martiaux et des Jeux Olympiques). Sur l'axe vertical, on part du jeu ou de la mise en scène (esthétisation du combat comme danse, Capoeira, taos de Tai Chi ou de Kung Fu traditionnel) pour passer à nouveau par le combat loyal avec symétrie des prises, pour s'élever enfin jusqu'au Héros, Guerrier, Combattant qui affronte des forces qui lui sont supérieures, inconnues, terrifiantes et qui les domptent, les fait plier.

transformation d'une relation suppose pour le moins un important travail, un lourd investissement de la part des entités. Du même coup, on comprend que rester sous l'emprise d'une relation peut présenter un avantage, tant affectif qu'économique : comme on dit, les épreuves sont trop dures, on ne peut pas tout le temps être dans l'épreuve. Or plus il y a de force en jeu et plus il y a d'épreuve. L'aventurier, le baroudeur, le mercenaire, l'ermite, l'éternel révolutionnaire peuvent vivre, jusqu'à un certain point, dans l'univers des forces déchaînées mais ils en portent la trace et y laissent leur peau un jour ou l'autre. Faire la révolution c'est se placer pour une certaine durée entre la logique du fondateur, créateur de forces nouvelles, et celle du héros capable d'épouser les forces destructrices. On comprend que cela se combine facilement avec le romantisme...³⁸

En faisant varier conjointement le degré de codification et le degré d'intensité de l'épreuve, on obtient donc un ensemble de configurations dans lesquelles prennent forme des entités définies relationnellement, c'est-à-dire par la nature des relations qu'elles entretiennent et qui peuvent se transformer. On parlera alors de reconfiguration des relations, qui, pour être effective, éprouvée, doit passer par une variation du niveau de forces et/ou du niveau de code engagés. Ce qui compte du point de vue d'une sociologie pragmatique des transformations, c'est que tous les nœuds ou les points identifiés puissent être mis en rapport les uns avec les autres. On définira alors l'emprise comme l'impossibilité de transformer l'état de relations asymétriques : l'entité reste fixée, attachée au point, au nœud qui la définit, elle ne connaît rien d'autre ou ne peut y accéder, elle ne peut recomposer ses prises.

Spécifions un petit peu mieux les différentes configurations que permettent d'identifier les deux paramètres utilisés :

La Rencontre

connexion, contact, entrevue, coïncidence, circonstance, entrée libre

Des entités se reconnaissent sans s'éprouver.

La rencontre ne dure pas, elle est éphémère mais peut se renouveler, on se reverra.

Le monde des réseaux favorise la multiplication des rencontres par l'ouverture totale des connexions sans autre finalité qu'elles mêmes, la connexion pour la connexion, chaque rencontre renvoie à une infinité de rencontres possibles.

Source d'emprise : recherche permanente de nouvelles connexions.

L'Echange réciproque

Echange, don, contre-don, symétrie, accord, équilibre, partage, confiance, cadeau

C'est le lieu idéal de la régulation, placé au cœur des échanges et des transformations, car sa simple possibilité assure une réciprocité pour une certaine durée.

³⁸ Pour de belles variations sur ce thème, voir les commentaires de Stefan Zweig sur Kleist, Hölderlin et Nietzsche dans Le combat avec le démon.

Les Entités échangent des forces (connaissances, ressources, forces de travail, relations, dons, services, présence, soutien...). Même le marxisme a eu recours à cette forme idéale : à chacun selon ses besoins et selon ses moyens.

Le monde des forces est ici pacifié sans faire l'objet d'un codage extrême, parce que précisément les entités se donnent une réversibilité et une symétrie de prises.

Le combat loyal, figure que l'on aurait tendance à rapprocher du Corps-à-Corps et de la Force destructrice tend à se placer ici. L'échange réglé d'arguments, la dispute, qui s'est totalement substitué au duel, fait appel à plus de codes et de règles et donc, comme le Contrat, déplace l'épreuve vers des univers plus codifiés.

La sortie de cette figure idéale peut se faire dans toutes les directions : seul le Contrat assure une sortie relativement pacifiée. Mais le contrat supposant plus de code on ne peut superposer les deux figures (ce que j'avais fait au départ).

Source d'emprise : obligation de rendre

Le Contrat :

pacte, alliance, convention, entente, négociation

Plus rien ne tient ensemble si les entités ne peuvent plus contracter car le troc n'est plus un bon régulateur.

Cela casse un peu la symétrie du modèle mais il faut placer le Contrat à mi-chemin entre l'Echange réciproque et la Loi.

La pacification des relations entre les entités passe toujours par un nouveau Contrat.

La force du Contrat vient de ce qu'il cumule les avantages de l'Echange réciproque tout en permettant une instrumentalisation, mutuelle et sous contrainte, donc relative, des Entités. Les Entités s'instrumentalisent mutuellement mais dans le respect de leur capacité à contracter (Code civil : art. 1109 et suiv...).

La rénégociation d'un Contrat est bien synonyme de resymétrisation des prises, de juste mesure des forces, de codage adéquat des engagements mutuels.

Source d'emprise : être tenu par un engagement que l'on ne pas plus rompre sous peine de sanctions.

La Force créatrice

conquête, création, découverte, invention, révélation, génie, précurseur, vision, intuition, innovation

L'engagement des forces fait naître de nouvelles forces, les tire du fond obscur, les fait littéralement surgir dans le monde sensible et phénoménal.

Les entités créatrices recomposent le champ des forces.

La force créatrice offre de nouvelles prises, elle est généreuse, source d'une nouvelle forme de vie.

Source d'emprise : on ne peut pas renoncer à sa mission créatrice, plus rien d'autre ne compte.

La Force destructrice

Mort, crise, catastrophe, guerre, maladie, folie, horreur, génocide, cruauté, suicide

Les entités se détruisent, rendent le monde invivable.

C'est le règne de l'être-pour-la-mort.

Les forces déchaînées emportent tout sur leur passage, ouragan, tremblement de terre, épidémie, accident industriel, arme dévastatrice, cruauté mentale.

Source d'emprise : pulsion de mort, négation de l'autre.

Le Corps-à-Corps

Affrontement, combat, lutte, rixe, différend, bras-de-fer, accouplement, coït, pénétration, contact avec la matière

Les entités s'affrontent dans un combat sans règle ou avec déplacement constant des règles.

C'est ce que l'on appelle une " épreuve de forces " et on voit bien que cette notion s'applique à d'autres scènes concrètes que l'affrontement de " gros bras ".

L'épreuve est ouverte, tout peut servir d'appui mais, bien qu'elles soient hétérogènes, il y a un équilibre relatif des forces, sans quoi il n'y a pas d'affrontement possible et seule la fuite ou la mobilisation de forces supérieures sont capables d'arrêter l'épreuve ; on peut d'ailleurs suspendre le Corps-à-Corps et reprendre son souffle ce qui n'est pas le cas avec la force déchaînée.

Mais les forces ne sont pas complètement déchaînées car il suffit qu'une entité parvienne à faire plier l'autre pour être satisfaite, il suffit que l'une d'elle s'avoue vaincue, rende les armes.

Source d'emprise : être sous la dépendance physique de quelqu'un ou de quelque chose (" arrêtes ! tu m'étrangles, c'est bon, ça suffit ! ").

L'Amour

Fusion, passion, attachement, mélange, inséparabilité

Les entités sont inséparables, indissociables de leur monde mêlé.

Les forces sont désinvesties au profit de l'abandon, des rapports de faiblesse, d'une forme de régression.

D'une certaine manière, les entités n'existent pas, n'ont aucune id-entité propre et le rapport au monde extérieur est totalement redéfini par leur liaison insécable ³⁹.

³⁹ Je ne peux pas résister à violer la règle que je me suis donnée en citant ici ce film absolument remarquable Les Tueurs de la lune de miel (The Honeymoon Killers) de Leonard Kastle (1970), repris récemment par Arturo Ripstein, qui met en scène les aventures d'un couple de serial killers.

La fusion ou l'enchaînement des faiblesses peut être subitement retourné en déchaînement des forces (comme lorsqu'un des amants prend peur face à l'amour de l'autre et change de mode de relation). Le faible degré de codage permet ce retournement, bien que ce cas de figure soit plus en plus réflexif car du code s'y est incorporé historiquement (on y reviendra).

Source d'emprise : fusion psychotique

La Machine

Appareil, Système, Mécanisme, Calcul, Régime, Instrument, Fonction, Administration, Institution, Organisation

Les Entités sont instrumentalisées et celles qui instrumentalisent les autres le font pour remplir une fonction.

Les forces sont domestiquées, tout fait l'objet de règlement, rien ne doit rester flou, libre, non identifié, inutile.

La Machine a tendance à s'étendre pour se conserver, pour se reproduire et à formater l'ensemble des éléments qui entrent en contact avec elle, elle cherche à contrôler son environnement, c'est-à-dire potentiellement tout.

La Machine génère des systèmes de contrôles, des contrôleurs qui encodent toutes les forces qui lui sont étrangères traitées comme menaçantes.

Source d'emprise : être instrumentalisé, n'être qu'une pure fonction.

La Loi

Texte fondateur, code, charte, droit, constitution, contrat social, parlement, déclaration universelle, réglementation

Les entités sont des sujets et des objets de droit.

La Loi permet un maximum de codification des épreuves.

C'est parce qu'elles sont soumises directement à la Loi que les épreuves peuvent être fermées et non négociées (comme dans le Contrat) ou ouvertes (comme dans le Combat). C'est le cas du concours, de l'épreuve scolaire, de la compétition, de l'épreuve sportive, du scrutin électoral, de l'appel d'offre...

La Loi opère en outre une séparation radicale entre ce qui est public et ce qui est privé (cette séparation ne tient pas sans la Loi ou plutôt elle est alors constamment renégo-ciée).

La Loi sépare, tranche, distribue.

La Loi est dotée d'une certaine force mais qui est vite dérisoire si elle n'a pas le secours d'une Machine, d'un Appareil pour faire face aux innombrables configurations dans lesquelles agissent des entités hors-la-loi, dotées de forces (créatrices ou destructrices) ou de capacité de déplacement (réseau ou contrat).

Il est fréquent que des entités réclament une Loi, une codification juridique de leurs relations, de leurs forces ou de leurs faiblesses, une modification des règles de l'épreuve qui les concerne. Mais il est fréquent aussi qu'elles s'y opposent (projet de loi = mouvement social assuré).

D'une manière générale, la codification des épreuves n'est pas en soi irréversible : on peut déréglementer, perdre les repères, rendre des codes caduques.

Source d'emprise : contrainte légale, emprisonnement.

Le Territoire

Identité, communauté, terre, propriété, espace privé, frontière

Les entités se réunissent mais sur la base d'une séparation, d'une rupture avec d'autres entités.

A la limite toutes les entités sont séparées : chacun à son espace privé, inviolable, c'est l'individualisme, et chaque entité est souveraine sur son Territoire.

Le Territoire conduit à ériger des barrières, des frontières, des codes d'accès. C'est pour cette raison que le territoire est situé sur le pôle fortement codifié du continuum. Le digicode, le code carte bleue sont des codes nécessaires à la préservation d'un territoire, au même titre que les codes et rites qui distinguent les communautés, les tribus, les ethnies chères aux ethnologues.

Le Territoire est faible, vulnérable, menacé de toute part, d'où la tendance à chercher des forces du côté des machines (machines sécuritaires).

Source d'emprise : clôture sur soi, enfermement.

En quoi ce cadre peut-il aider à comprendre les phénomènes d'emprise ? D'abord, parce qu'il évite de donner de cette notion une version unilatérale et, finalement, psychologique ou psychiatrique. Emprise ne veut pas dire perversion ou soumission. Par contre, en étant capable de suivre les transformations des rapports entre les entités on peut mieux comprendre les types de capture et de branchement qu'elles opèrent et, ainsi, mettre en évidence les possibilités offertes pour clarifier la nature des relations ou pour les reconfigurer en déplaçant les forces ou en introduisant de la codification.

Mais comment intervient l'idée de la **méta-épreuve** dans ce modèle ? Le cas de figure majeur est celui dans lequel une entité construit deux relations, deux séries d'épreuves à la fois, l'une faiblement codifiée, en faiblesse, l'autre très codifiée et en force. Généralement lorsque l'entité-cible de cette double série de liens "réalise" - si l'on veut au sens de la grammaire de la réalisation de Lemieux, c'est-à-dire quand le "charme" de la première forme de relation disparaît - elle s'oriente vers le déchaînement des forces : c'est la colère légitime. Comme on dit, elle va "finir par exploser". Mais la notion de méta-épreuve vise surtout à décrire positivement l'empeneur, c'est-à-dire à simuler son attitude pour éviter d'en faire le pur produit d'une reconstruction par sa victime, après coup. La méta-épreuve n'est pas seulement un dédoublement car l'empeneur ne vise pas seulement une opportunité mais la construction d'une asymétrie radicale et durable avec la participation consentante de l'entité-cible. Par exemple une entité qui contacte une autre entité dans une pure Rencontre et qui, par ailleurs, fait un rapport sur cette même entité pour le compte d'une Machine (cas de l'agent de renseignement mais aussi de l'agent commercial ou du plénipotentiaire) trahit la relation mais rien n'oblige a priori l'entité à perpétuer le contact, par exemple à le prolonger sous la forme

d'un Echange réciproque, d'un Contrat ou d'ouverture de l'accès à un Territoire. L'entité-cible a simplement été trompée. Lorsque l'on a affaire à un entrepreneur, c'est dans la durée qu'il s'installe. On ne le voit pas venir parce qu'il est déjà là. Il offre quelque chose à l'entité-cible qui conduit celle-ci à donner à son tour, mais à donner plus qu'elle ne le voudrait ou au-delà de toute mesure, de telle sorte qu'il lui soit de plus en plus difficile de rompre le cycle d'endettement par le don. Endettement parce qu'elle pourra mieux faire la fois suivante. L'entrepreneur efficace prend en effet l'entité avec laquelle il est en relation, soit dans un Territoire, soit à l'intérieur d'une Machine soit par le biais de Contrats, d'Echanges réciproques, voire de simples Corps-à-Corps (la nature de la relation est indifférente au départ mais pèse par contre sur les transformations ultérieures), au piège de la relation, c'est-à-dire du type d'emprise liée à la forme de relation nouée. La méta-épreuve est une sorte de compte ouvert par l'entrepreneur dans une région inaccessible aux autres, compte sur lequel s'accumulent les dons, les offrandes, les produits, les services en provenance d'une ou de plusieurs entité-cible. Bien que peu développé à ce stade de la recherche, le thème de l'accessibilité semble promu à un certain avenir.

Quel rapport maintenant avec la légitimité ? Certes, on a une description dans un nouveau langage, de procédés de capture, d'installation de rapports de forces insidieux mais quel est le rapport avec le thème de la légitimité ? Il s'y joue de la légitimité parce que **l'entrepreneur, au moins dans sa figure pure, exploite la tendance naturelle de l'entité-cible à se justifier**. Et pourquoi celle-ci éprouve-t-elle le besoin de se justifier ? Parce qu'elle en a besoin pour se donner de bonnes raisons de s'engager dans la relation⁴⁰. L'entrepreneur fait donc jouer à son profit l'impératif de justification : il incarne le supérieur commun dont a besoin sa victime pour légitimer son action. Mais c'est encore pire : c'est le même impératif de justification qui pèse sur l'entité qui commence à se plaindre, à critiquer, à dénoncer l'asymétrie de la relation. Se défaire de l'emprise créée par un entrepreneur c'est se défaire d'une partie de soi-même, de ses principes, de ses modèles, de ses croyances pour sauter dans la Destruction, aller chercher de

⁴⁰ On pourrait parler ici d'une "compulsion de justification" en écho à la "compulsion d'aveu" dont parle T.Reik dans Le besoin d'avouer (Paris, Payot, 1990) : "Si les motions pulsionnelles qui luttent pour s'exprimer sont repoussées ou condamnées par le monde extérieur, le moi encore faible ne peut réussir à les manifester que sous la forme d'un aveu. Le concept de besoin d'expression est par conséquent celui qui a le champ d'application le plus vaste, alors que celui de tendance à avouer est plus restreint et plus spécifique (...) l'inclination à avouer est une variante du besoin d'expression des pulsions". Il arrive que la personne maltraitée perçoive des indices du mauvais traitement qui lui est infligé mais y substitue une interprétation particulière selon laquelle c'est elle qui est en faute, qui n'est pas à la hauteur, qui n'est pas accordée au principe de jugement incarné par son manipulateur. Les psychanalistes parlent ici de refoulement fondé sur les mécanismes de la névrose. Dans ce langage, l'erreur, l'hésitation, la faiblesse qui conduit à se livrer à l'autre fonctionne en quelque sorte comme un aveu inconscient - déchiffré comme tel par l'autre qui s'en sert pour construire sa prise. Le moment paranoïaque par lequel le manipulé se retourne violemment contre le manipulateur correspond du même coup à un retour du refoulé. Naturellement je souhaiterais dégager en touche et trouver d'autres notions pour éviter de psychologiser ce qui paraît au coeur de tout rapport d'instrumentalisation d'autrui. Le besoin de se justifier peut être perçu par l'autre comme une manifestation de faiblesse et donc comme une prise offerte en quelque sorte à l'insu de l'interlocuteur. A l'inverse, passer en force consiste à ne pas tenir compte des contraintes de justification. Ne pas se justifier ne veut pas dire commettre des actes injustifiables. Cela veut dire que l'on est capable de se scinder en une instance morale, détentrice de l'impératif de justification et une instance autonome détentrice de force, de désir, de liens et que l'on est capable d'arbitrer entre les deux. N'est-ce pas là le portrait d'un authentique sujet moral capable de délibération ? Reprendre Ricoeur dans Soi-même comme un autre...

nouvelles Forces, faire appel à la Loi, avec dans chaque cas les risques et les embûches associés. C'est pour cette raison que c'est si difficile et que la folie est possible. Car on a bien l'impression de commettre une faute vis-à-vis de sa propre morale. Le sens commun sait très bien que c'est là le véritable sens du mot " pervers " : on vous a pris à votre propre piège. Se libérer suppose donc la force d'un Combattant, d'un Héros ou d'un Aventurier. Si l'on ne peut l'être soi-même il faut chercher du secours mais où en trouver ? Il faut peut-être se livrer à un autre entrepreneur susceptible d'endosser le rôle du désentrepreneur, comme le désorcelleur le joue vis-à-vis du sorcier. L'entité prise est coupable de s'être laisser prendre, elle a honte.

Les asymétries maximales et leurs modes de renversement

Si l'on reprend le schéma des relations, on voit que les figures de plus grande asymétrie se dessinent dès lors que l'on cherche à relier directement, sans passer par l'Echange réciproque ou le Contrat, les différentes polarités. Les formes d'emprise les plus fortes, c'est-à-dire les plus difficiles à dénoncer en tant que telles, doivent se produire lorsque se connectent le Contrat et la Machine ⁴¹, ou pire, bien que plus difficile aujourd'hui vue la part de calcul introduite dans les actes les plus ordinaires et l'expansion de la Loi, dans le branchement du Corps-à-Corps ou de l'Echange réciproque et de la Machine (cas de la secte ou de la prostitution). Une autre figure peut être indiquée ici : celle du Libérateur ou du Leader qui, en faisant surgir des forces nouvelles, entraîne avec lui tous ceux qu'il rencontre. On lui abandonne tout mais, paradoxalement, on finit par tout lui devoir et, fatalement, il nous entraîne vers la Destruction... Le cas d'un branchement direct entre la logique de Territoire et la relation fusionnelle est aussi intéressant, car on peut faire régresser l'autre, le confiner dans un territoire et l'exploiter en lui inoculant la peur de toutes les autres formes de liens. Il est clair que les asymétries maximales produisent d'intenses émotions. Prenons le temps d'examiner quelques exemples de " tensions " provoquées par le court-circuit entre deux polarités et d'esquisser une réflexion sur les modalités de renversement.

- Loi et Corps-à-Corps : l'exemple des menottes. Belle figure s'il en est à la fois de symétrie et d'emprise totale au nom de la Loi qui arrête. L'emprise de la loi se traduit ici par l'enchaînement d'un corps à un autre. Mais le renversement est possible - cela s'est vu - lorsque le gardien de la paix est sous l'emprise d'une force déchaînée : c'est le prévenu qui traîne l'agent ! On peut rappeler ici l'évasion de Mesrine à partir des toilettes d'un tribunal quelconque d'une ville de province où il avait commis un petit braquage afin de pouvoir, le cas échéant, avouer les faits et y être jugé : notre héros a réussi à simuler des diarrhées pendant plus d'une semaine ; or, il sait qu'un complice a caché un pistolet sur la chasse d'eau ; jouant sur l'intercompréhension naturelle, il demande au gardien de le détacher 2

⁴¹ Parmi les figures qui relèvent de ce passage entre Contrat et Machine, on pense bien sûr aux innombrables contrats de sous-traitance. Le seul fait qu'un des co-contractants soit désigné par l'expression de " donneur d'ordre " suffit à rappeler l'asymétrie du rapport qui se glisse dans le contrat. On aura l'occasion de revenir sur les effets produits sur les salariés par les contraintes de sous-traitance. Voir dans le cas de situations dangereuses comme l'intervention en zone contaminée dans le nucléaire, A. Thébaud-Mony, "Rationalité instrumentale et santé au travail" - Le cas de l'industrie nucléaire", Revue Internationale de Psychosociologie, 1997, vol. III, n°8, pp. 105-117.

minutes, ce qui suppose d'avoir créé un climat de confiance grâce à la proximité corporelle prolongée (la ruse suppose une maîtrise des possibilités de transformation) ⁴².

- Force destructrice et Territoire. On peut prendre ici l'exemple de la prise d'otage, souvent utilisée pour retourner un rapport de forces défavorable en occupant subitement un lieu basé sur la libre Rencontre (lieu de passage) ou soumis à la Loi. Des personnes sont enfermées dans un territoire artificiel qui devient inviolable sous peine de liquidation des otages. Le dénouement peut se faire soit par la négociation – resymétrisation des prises – soit par le basculement de la Machine (policière) dans le déchaînement (exemple des otages au Yemen).
- Force créatrice et Rencontre. L'asymétrie prend ici la forme électrique de la rencontre avec un grand homme, un géant, une star, un héros. Dénoncée comme condescendance dans la sociologie cynique, cette figure du charisme qui suppose un contact, produit des changements décisifs en fournissant aux personnes une épreuve marquante susceptible d'appuyer une décision de rupture avec une forme de vie. La poignée de main qui traduit la symétrie des positions et le caractère réciproque de l'échange (mais il s'en passe des choses, au niveau sensible, dans une poignée de main) est rapprochée d'une expérience de contact avec l'extraordinaire incarné dans le héros.
- Fusion et Machine. L'asymétrie est maximale puisque l'amour est instrumentalisé et sert les intérêts d'une Machine, d'une Organisation, qui renvoie en miroir le désir, l'investissement, l'amour qui lui est porté. Mais précisément parce que l'on est dans un cas extrême (puisque l'on a simultanément, selon nos paramètres, faiblesse contre force et non-code contre code), cela produit une excitation particulière qui alimente l'autorenforcement de l'un par l'autre comme dans la psychologie des foules. Le renversement est ici permanent. L'amour pour le chef - qui a pu naître dans la rencontre précédente – peut se transformer en don de soi pour l'appareil, provoquant cet amour du censeur dont parle Pierre Legendre ⁴³.
- Sur l'Amour. Le fait d'avoir désigné par Amour le cadran marqué par la faible intensité de l'épreuve et le faible niveau de codage peut susciter des objections. On peut dire : l'amour c'est fort, c'est intense ! C'est que l'on oublie qu'il s'agit d'un modèle de l'épreuve. Par conséquent dire que l'amour c'est fort c'est construire l'amour comme une épreuve - ce qui a lieu à n'en pas douter lorsque les protagonistes eux-mêmes doutent (d'eux-mêmes, de l'autre, de l'avenir de leur relation). Autrement dit, ce qui m'intéresse ici c'est ce que permet un double apaisement des forces et des codes : la non-séparation ou la non-rupture entre les entités (si l'on dit "notre relation est forte" c'est bien pour rendre compte d'une non-rupture, d'une impossibilité de la rupture, voir la description du cas de Chrys et de Flo). Au fond le problème est le même que celui des "preuves d'amour". Lorsque deux entités veulent tester la force de leur amour ou de leur attachement elles vont le mettre à l'épreuve dans d'autres modes de relation (voir le cas fort intéressant de Florence Rey et

⁴² J. Mesrine, L'instinct de mort, Paris, ?, 1977.

⁴³ Puisqu'on en est à lier des domaines fort hétérogènes, on peut penser aussi au concert de Rock tel que le décrit Hennion : de la faculté de la machine à faire disparaître les intermédiaires et à brancher la foule sur elle-même en autorenforçant la fusion. Voir A. Hennion, La passion musicale, Paris, Métailié, 1993.

Audry Maupin, les “tueurs fous de Vincennes”). Dire qu’il n’y a pas de codification de l’épreuve c’est dire qu’il n’y a pas de mesure, pas de calcul possible, contrairement aux formes instituées telles que le mariage (voir les problèmes posés par des montages du type PACS), et dire qu’il n’y a pas d’intensité de l’épreuve cela veut dire qu’il y a une tendance de la relation à l’autosuffisance, à s’autoengendrer sans appui externe, sans raison extérieure, ce qui la fragilise vis-à-vis d’autres formes d’engagement et porte les entités à réinstaller constamment leur relation – jusqu’à devenir indissociables.

Les asymétries courantes et leur mode de régulation

Une grosse partie des analyses, aussi bien en sociologie qu’en économie, en science politique et en droit, se concentrent sur le triangle formé par le Contrat, la Machine et la Loi. Car de multiples formes de régulation ont été mises en place permettant aux acteurs de resymétriser leurs relations, de faire valoir les dommages engendrés par des asymétries ou de produire des asymétries considérées comme légitimes parce que faisant l’accord de tous les protagonistes. On voit bien pourquoi ce triangle attire fortement les cadres d’analyses : le haut niveau de codification des épreuves et l’engagement de forces permet de raisonner en terme d’acteurs, de stratégies et d’enjeux sans avoir à introduire d’autre forme de relation. Les autres figures de l’épreuve sont exclues soit comme irrationnelles ou archaïques (notamment tout ce qui engage fortement le corps), soit comme relevant des “représentations privées”, soit comme de nouvelles formes à conquérir : extension du droit, expansion du marché, rationalisation. On pourrait définir la modernité comme la tendance à tout résoudre dans ce triangle et à considérer les autres figures (y compris le Territoire) comme des repoussoirs ou des formes de replis désespérés. Le territoire, la création, la rencontre, l’amour, la violence sont des problèmes à traiter pour les dispositifs qui émergent au cœur du triangle : il faut les recoder dans la logique instrumentale. Par exemple appeler la rébellion des jeunes de banlieue une “culture de violence” qui nécessite une reconquête républicaine. Ou, dans un autre registre, valoriser la libre Rencontre en lui proposant des outils plus efficaces (Téléphone portable, Internet) parfaitement intégrables dans des machines ⁴⁴.

Infra-épreuve et Méta-épreuve

Le point précédent gagne aussi en clarification si l’on spécifie bien que l’objet du modèle n’est pas de conduire à une typologie mais de représenter l’espace des transformations possibles qui sous-tend l’idée même d’épreuve. Définie a priori comme la possibilité d’un changement d’état, l’épreuve apparaît, au plan empirique, comme une série d’échanges à travers lesquels se dégagent des forts et des faibles, des grands et des petits, des échecs et des réussites, des bons et des méchants, des gagnants et des perdants, des coupables et des innocents, des

⁴⁴ Sur la manière dont le monde en réseau produit de nouvelles formes de dispositifs susceptibles d’engendrer des différentiels entre les entités, voir Boltanski L. et Chiapello E., Force de la critique : la formation du nouvel esprit du capitalisme, à paraître en 1999.

certitudes et des doutes. C'est parce qu'il nous affranchit des cadres classiques de la sociologie divisée en n régions (la famille, le travail, l'école, les loisirs...) que la notion d'épreuve est une bonne notion, plus générale que d'autres (conflit, affaire, dispute, controverse...). La plupart des épreuves se situent le long de l'axe horizontal, les forces étant à peu près équilibrées - puisque les protagonistes ont tendance à ne pas se lancer dans des épreuves au-dessus de leurs forces, en vertu de leurs expériences marquantes successives. De ce point de vue, on pourrait redéfinir la jeunesse comme la nécessité impérieuse d'éprouver toutes les figures d'épreuve, y compris celles qui consistent à rouler à 100 à l'heure sur une route de campagne en état d'ébriété. Lorsque l'intensité faiblit, on est dans ce que l'on peut appeler l'infra-épreuve : rien n'est vraiment grave, on ne met pas en jeu sa vie ou celle des autres, comme dans le jeu, la discussion libre, le partage des valeurs associées à un territoire ; il y a comme un relâchement de l'épreuve, on a tendance à se laisser aller sans pour autant ne rien faire, être désorienté ou perdu. Cela renvoie si l'on veut à ce que l'on appelle la routine, sorte d'épreuve ordinaire, sans véritable saillance, sans enjeu particulier. Mais l'ennui constituant le versant noir de ce relâchement de l'épreuve (on s'ennuie en baisant, au repas de famille, dans les soirées où l'on rencontre des tas de gens sans intérêt), la méta-épreuve fait l'objet d'une attraction particulière. On s'y prépare, on en parle, on admire ceux qui y sont engagés. Car dans la méta-épreuve, on est dépassé par l'épreuve, il s'y joue des choses qui nous dépassent – parce que les prises ordinaires sont rompues. Les figures de méta-épreuve qui vont nous intéresser en priorité sont celles qui se mettent en place à l'insu des personnes qui, en quelque sorte, n'ont pas vu venir une transformation, ont négligé des signes précurseurs ou n'ont pas écouté les conseils de leurs proches. Typiquement : une chargée de mission se dépense au-delà de la mesure pour produire un document de peur d'être mal jugée par sa direction ; une fois le document terminé et diffusé celle-ci s'empresse de le critiquer, ce qui ne peut pas être interprété autrement que comme une volonté de faire du mal, d'infliger un mauvais traitement. Un proche avait pourtant vu venir cette figure d'emprise mais la personne en question avait repoussé ses observations d'un revers de main en prétendant ne pas pouvoir faire autrement...

Force vitale et force morale

Parmi les tentatives pour penser les rapports entre force et légitimité, celles de Jeanne Favret et de Gilles Deleuze méritent une attention soutenue dans la mesure où elles nous aident à consolider notre approche pragmatique et relationnelle de l'emprise. Des analyses denses et envoûtantes de Jeanne Favret, je retiendrai surtout la distinction qu'elle opère entre force vitale (qui circule) et force magique (qui fait circuler), parce qu'elle présente une analogie certaine avec la distinction de la force et du code⁴⁵. C'est avec du code que l'entrepreneur capte la force de l'autre. Citons quelques extraits d'un ouvrage que tout le monde a lu mais dont on a parfois oublié la portée considérable :

“ Une crise de sorcellerie consisterait en ceci : un sorcier entreprend d'attirer à lui, par des moyens magiques, la force vitale d'un individu quelconque, c'est-à-dire d'un individu

⁴⁵ J. Favret-Saada, Les mots, la mort, les sorts - La sorcellerie dans le bocage, Paris, Gallimard, 1977, p. 251.

totalemment dépourvu de moyens magiques de défendre sa force vitale. Quand un ensorcelé est ainsi investi, il ne lui reste pas d'autre issue que de faire appel à un justicier magique, le désorceleur. Celui-ci doit être tel qu'il puisse opposer à l'agresseur une force magique plus intense et qu'il puisse ainsi le contraindre à restituer à son client la quantité de force vitale dérobée. Faute de quoi l'ensorcelé, perdant progressivement sa force vitale, serait inévitablement conduit à la ruine ou à la mort. On se souvient d'autre part que la défaite du sorcier se marque, pour lui comme pour quiconque, par la perte d'une certaine quantité de force vitale, perte éventuellement totale et qui équivaut à la mort. D'introduire ainsi deux catégories de forces m'avait permis de poser que ce qui circule, dans une crise de sorcellerie, c'est de la force vitale ; tandis que ce qui la fait circuler, c'est de la force magique ”.

Un des éléments particulièrement utiles pour notre cadre d'analyse est le thème du défaut ou de l'excès de force par rapport à l'espace investi. Cet aspect des crises de sorcellerie renvoie assez bien à la relation entre le surplus de forces dégagées par et pour l'épreuve et le confinement des forces dans une relation. Le repli des forces permet en effet des relations “ en faiblesse ”, comme dans la plupart des échanges de la vie quotidienne : les forces sont réparties entre relations denses (amour, amitié, fusion), rencontres sans véritable épreuve, et repli sur le territoire, libérant du potentiel pour les “ vraies épreuves ”. Un monde dans lequel toutes les épreuves seraient intenses, serait proprement invivable car chaque situation prendrait la forme d'un choc entre des forces et des codes. Notons que l'action du sorcier ne vise rien d'autre qu'à capter la force de l'ensorcelé, à élargir son domaine au détriment de ceux d'autrui, sans avoir à se soumettre aux médiations symboliques ordinaires (travail, échanges, vol, etc.). Autrui, en l'occurrence, ce ne peut être que des individus quelconques, non pas des sorciers ou des désorceleurs. Car d'une part les sorciers ne s'attaquent jamais entre eux mais sont complices, se communiquent et “ font masse ”. D'autre part “ quand le sorcier se défend de l'attaque du désorceleur, c'est parce que celui-ci est venu interposer sa force entre celle de l'agresseur et celle de la victime, empêchant ainsi le premier de s'y brancher. Hors de cette situation le fait que le désorceleur dispose lui aussi d'un excédent de force n'intéresse pas le sorcier ” (p 262).

L'autre texte fondamental pour construire une sociologie de l'emprise est bien sûr celui que Gilles Deleuze a consacré à Nietzsche⁴⁶. C'est le rapport entre échanges de forces et ressentiment qui s'avère ici central. L'entrepreneur a en effet pour faculté décisive de faire basculer ses proies dans le modèle du ressentiment : la victime ressasse l'injustice subie, rumine sa haine, ne reconfigure pas ses relations principales et s'enchaîne, s'empêtre dans ses histoires, “ investit les traces du passé ”. Car l'homme du ressentiment apparaît plus réactif qu'actif. Ces facultés de ré-action sont paralysées par le poids des épreuves passées qu'il “ ressent ”, “ rumine ” et “ ressasse ”. Mais il est trop tard pour ré-agir. La figure limite du ressentiment qui engendre des subterfuges moraux, montre l'importance, pour nos entités, de constamment travailler des ouvertures pour éviter l'envahissement du ressentiment, de l'aigreur, de la victimisation. Néanmoins cette contrainte de passage à l'action pose le problème de la tolérance à l'injustice : car celui qui reconfigure pour sauver sa peau ne crée pas de précédent. Un peu comme si tous les litiges se soldaient par des transactions et ne faisaient jamais jurisprudence. Le droit serait-il créateur s'il n'y avait pas de procéduriers ?

⁴⁶ G.Deleuze, Nietzsche et la philosophie, Paris, Puf, 1962.

L'opposition entre actif et réactif, entre l'homme d'action capable de ré-agir et l'homme du ressentiment seulement capable de ressentir permet de poser une alternative intéressante. Notamment pour élucider les risques encourus par nos entités lorsqu'elles échouent dans les épreuves et qu'elles se constituent comme victimes (victimisation). Mais, l'opposition des deux types ne rend pas compte des procédés par lesquels on peut pousser l'autre dans le ressentiment, rebondir en relançant ou en déplaçant l'épreuve, conserver une mémoire sans qu'elle écrase les facultés d'action mais pour s'en servir d'appui, pour préserver les potentiels contre de nouveaux échecs (c'est le précédent, la blessure, l'erreur nécessaire à l'apprentissage).

4. La place de l'entrepreneur

En reprenant le modèle de la force proposé par Jeanne Favret, on peut se proposer de construire un nouveau personnage, une nouvelle figure sociologique, placée à mi-chemin entre **l'ensorceleur**, qui capte les forces vitales grâce à des forces magiques et **l'entrepreneur**, qui capte les forces vitales grâce à des règles, des codes et des instruments, grâce à une rationalisation des forces : ce qui nous donne **l'empeneur**. Je vais déployer les caractéristiques du mode d'existence de ce personnage en soulignant la façon dont elles peuvent être mises en rapport avec le modèle de l'épreuve. Certes, on peut être tenté de qualifier des personnes comme autant d'"empeneurs" connus ou inconnus, réels ou fictifs : Freud, Lacan, Mitterrand, Saddam Hussein, Bill Gates, Rouillan, un porte-parole de collectif, un gourou de sectes, Nikolai Vsévolodovitch (personnage central des Démones de Dostoïevski), votre belle-mère... Mais il me semble qu'il s'agit avant tout d'une place dans un système de contraintes susceptibles de transformations continues et, de fait, que tout un chacun peut prendre, plus ou moins durablement, cette place pour d'autres⁴⁷. Essayons maintenant de déployer les caractéristiques formelles de ce nouvel "étage" du modèle.

- On se donne un modèle de transformation des relations entre deux entités X et Y tel que les **prises** de X et de Y passent graduellement d'un état de **symétrie**, assurant la réciprocité (Corps-à-Corps, Echange réciproque, Contrat ou Loi dans le modèle de l'épreuve), à un état de **forte asymétrie**, de telle sorte que Y se retrouve graduellement **sous l'emprise de X** et ne puisse plus reconfigurer la relation sans déchaînement de forces.
- X prend ainsi la place de **l'empeneur** (celui qui a de l'emprise - jeu de mot évident avec entrepreneur⁴⁸, empereur et même emprunteur, mais d'un emprunteur tellement particulier

⁴⁷ Comme le montrent les travaux respectifs de Pascale Garnier sur les dispositifs de qualification des rapports entre adultes et enfants, ou de Christophe Hérou sur les formes de résistance à l'école, il devient de plus en plus difficile pour les adultes de maintenir une relation d'emprise durable sur les enfants et de plus en plus courant de voir le sens de la relation s'inverser.

⁴⁸ Emprise (Petit-Robert) : 1868 ; "entreprise" XIIe ; p. p. subst. de entreprendre "entreprendre" (1080) ; lat. pop. imprehendere : prendre 1. Dr Mainmise de l'Administration sur une propriété privée. Régularité, irrégularité de l'emprise (compétence des tribunaux judiciaires) 2. (1886) cour. Domination intellectuelle ou morale :

qu'il renverse la charge de la dette). Evidemment ce modèle ne suppose pas seulement des entités (X et Y) mais également des **dispositifs** et des **milieux** dans lesquels vont s'**actualiser** et se **modaliser** les **liens** entre X et Y. Ces dispositifs et ces milieux ont, pour perdurer, une tendance centripète, c'est-à-dire à faire converger vers leur centre les forces et les codes, c'est-à-dire encore à s'autorenforcer à chaque passe, chaque actualisation de la relation entre X et Y. A défaut de quoi ils se défont, se diluent, disparaissent⁴⁹. Du coup, ces dispositifs et milieux vont tendre à s'organiser selon une des figures décrites – ou plutôt nommée – dans le schéma de l'épreuve. Cela peut être par exemple une institution, une entreprise, un collectif ou un groupe, un laboratoire, un univers domestique. Cela veut dire aussi que d'autres protagonistes vont intervenir dans le modèle et venir peser sur les relations entre X et Y. Le milieu secrété autour d'une entreprise par exemple est beaucoup plus large que les relations codifiées sous formes de fonctions. Ce milieu est plus nettement visible en tant que tel dans les échanges et les lieux moins codifiés du dispositif d'entreprise : la cafétaria, les annexes, le monde environnant, les échanges qui ont lieu en dehors du travail...

- On pourrait dire que tant que les relations entre X et Y sont plongées dans la gangue des liens qui se tissent entre de multiples êtres mis en présence par les dispositifs et les milieux, elles sont a priori réversibles au sens où rien n'empêche X et Y d'avoir des relations au même titre avec U, V, W, Z.
- L'asymétrie entre X et Y suppose que les relations aux autres soient médiatisées, et pour tout dire contrôlées, par X. **Y doit passer par X pour accéder aux êtres et aux ressources qui composent son milieu et finit par se confondre, aux yeux de X - mais peut-être aussi aux yeux des tiers - avec le dispositif. Y est pour ainsi dire instrumentalisé (il participe d'une Machine).** Ce résultat permet à X de circuler en dehors du milieu, de faire du "réseau", de composer d'autres liens, en ayant l'assurance de la loyauté de Y, de son attachement, de sa permanence⁵⁰. La Machine, entendue ici comme matrice de relations purement instrumentales, est donc un lieu de forte production d'asymétrie puisqu'elle fait converger toutes les forces et tous les codes vers elle, lutte, par l'installation de contrôleurs et de gardiens, contre la tendance centrifuge des entités et installe ses prises jusque dans leurs milieux de vie⁵¹. L'instrumentalisation parfaite, on va y revenir, suppose de lier étroitement le milieu au dispositif.

ascendant, autorité, empire, influence, Avoir de l'emprise, exercer son emprise sur qqn. Etre sous l'emprise de qqn : dépendance.

⁴⁹ La notion de "milieu" est entendue ici au sens de Simondon et l'on pourrait parler de milieu associé à la relation entre X et Y. Je laisse pour plus tard la question des rapports entre le modèle développé ici et la conception fort intéressante de l'individuation chez Simondon. Voir M. Combes, Simondon Individu et collectivité, Paris, Puf, 1999.

⁵⁰ C'est ce que Luc Boltanski désigne sous le terme de "doublure" dans son modèle du faiseur (bon type) et du mailleur (mauvais type). Voir L. Boltanski, op. cit.

⁵¹ Autre infraction face à l'interdiction de déployer ici toutes les figures littéraires, voir la conception de la transparence nécessaire à l'Etat unique et absolument rationnel dépeint par E. Zamiatine dans Nous autres (Paris, Gallimard, 1971).

- Cette première figure d'asymétrie est la plus courante parce qu'elle mobilise des entités, des dispositifs et des milieux soumis à des contraintes de rationalité (fortement codifiés si l'on tient à garder le langage du premier modèle de l'épreuve). Mais il en existe d'autres qui vont supposer des engagements plus intenses et plus risqués pour X. Mais X peut chercher sa propre destruction, la mort, la folie, la catastrophe. D'abord X peut jouer l'idéal de la Rencontre libre, c'est-à-dire du réseau, avec le risque de s'y perdre⁵², et tout en maintenant Y dans ce type de relation faire remonter graduellement les " produits " de la relation vers une Machine. Outre l'agent de renseignement, le cas typique a lieu tout près de chez nous dans le monde de la recherche : on discute librement des travaux des uns et des autres mais certaines entités utilisent les " idées ", les " sources ", les " exemples " dans des productions inaccessibles aux autres qui découvrent trop tard qu'ils ont été pris.
- Parmi les figures les plus extrêmes, il y a bien sûr le couplage des mauvais traitements (cruauté, sadisme, mauvais coups, destruction) et de l'Amour. C'est néanmoins une figure qui est plus facilement discernable par Y. Le problème c'est que l'entretien de la relation d'Amour tend à couper Y d'autres formes de relations : car X et Y construisent un milieu clos sur lui-même sans dispositif. Tout dispositif, nécessitant une installation, une alimentation en énergie, un travail de maintenance, il fait intervenir des tiers devant lesquels il faut faire bonne figure : X parvient ici à obtenir de Y l'entretien d'une face, d'une présentation publique de la relation sauvant les apparences. Mais quand les allers-retours Amour/Destruction sont trop intenses et répétés, cela finit par se voir, notamment via les traces de destruction et d'isolement du monde extérieur qui marque le milieu de vie de X et Y ou leurs propres corps. L'alternance Force/Faiblesse sert de support à la qualification psychiatrique de manipulation perverse.
- Une autre figure est plus connue sous le label de " charisme " ou de " pouvoir charismatique " (voir Max Weber). X joue les forces créatrices vers lesquelles il attire Y qui sacrifie ses attaches, son milieu, pour le suivre, et parvient à transformer Y en Machine : X se décharge en quelque sorte de la routine (des complications liées à la routinisation du charisme) sur Y au nom de la conquête ou de l'attraction de nouvelles forces. La sortie de Y est construite ici comme une trahison, sa résistance comme une forme de petitesse ou de lâcheté devant l'épreuve.
- Encore quelques précisions sur la relation entre le milieu et le dispositif. Le milieu est le lieu de cristallisation des relations tissées par des entités, il peut être ouvert (lieu d'échange, marché, réseau, place publique) ou fermé auquel cas il se confond avec un dispositif (territoire, club, cache secrète). Pour se perpétuer et assurer des ressources aux entités, la plupart des milieux articulent des ouvertures (permettant notamment leur adaptation) et des clôtures (évitant leur destruction et garantissant leur autonomie). Le milieu est en quelque sorte ce qui entoure un dispositif, permet aux énergies, aux forces de circuler sans se perdre, et assure une souplesse, une ouverture au dispositif. Le milieu n'est jamais complètement codé. Il est régulé par l'échange réciproque, le troc permanent. Le

⁵² Voir à nouveau le travail de Luc Boltanski sur la cité connexionniste comme nouvelle forme légitime qui pose le problème des asymétries créées par l'introduction de machines dans les réseaux et implique la recomposition de territoires (cryptages etc.)

dispositif par contre est saturé de codes et correspond plus directement, dans le schéma de l'épreuve aux trois figures que constituent la Machine, la Loi et le Territoire. Il y a une tendance à confondre milieu et territoire. Pourtant des formes telles que "milieu artistique", "milieu parisien", "milieu intellectuel", "milieu marseillais", manifestent une ouverture, ou plutôt un fonctionnement en réseau et donc, si notre représentation est adéquate, de la rencontre libre⁵³. Or les "fréquentations" sont toujours à cheval sur plusieurs territoires. Dans le cas contraire, elles confinent à l'enfermement. Le milieu est composé par l'extension de l'espace corporel, lequel, on l'a montré avec le travail sur la perception, est toujours ouvert, et c'est par là qu'il assure une souplesse, re-médie aux limites, aux dysfonctionnements, des dispositifs.

- Le modèle de référence travaille à partir de la figure de l'instrumentalisation de l'autre. L'entrepreneur transforme l'autre en rouage d'une machine, d'un système, d'un appareil. C'est une relation d'asservissement. Ce prototype permet de dégager d'autres figures d'emprises dans lesquelles l'appropriation des forces de l'autre dans une machine n'est pas la fin ultime de l'entrepreneur. L'esclavagisme est par exemple une forme d'emprise liée à la possession du territoire. La jalousie (modèle de la prisonnière de Proust) est une forme d'emprise liée à l'Amour. Le charisme renvoie à l'emprise exercée par le créateur de forces.

5. Se faire prendre et se déprendre

On n'en a pas encore fini avec le parcours des contraintes que permet de cerner cette esquisse de portrait de l'entrepreneur. On peut en effet durcir quelque peu les contraintes précédentes pour les ramener à des sortes de mots d'ordre et les faire travailler dans les deux sens : dans le sens d'un resserrement de l'asymétrie de prise et dans le sens d'une libération, d'un relâchement de la prise.

Premières conditions de réussite d'une emprise

- Faire dépendre le milieu (de vie et d'expérience) d'une entité de la fonction qui lui est assignée dans un dispositif dont on a le contrôle, ou de la relation que l'on entretient avec elle : elle nous doit tout, donc elle donne tout, en échange notamment de sa protection⁵⁴. La réduction du milieu au dispositif compose l'aliénation. La figure limite a été constituée

⁵³ Certes ces rencontres sont souvent dénoncées comme faussement libres : en fait ils sont déterminés à se rencontrer parce qu'ils sont du même milieu, sous-entendu "de la même classe", du même groupe d'appartenance, de la même origine (voir le schème bourdieusien de dévoilement des "affinités électives").

⁵⁴ Ce procédé de capture évoque naturellement la mafia dont les formes d'emprise ne cessent de se développer sous l'aile protectrice du néo-libéralisme... Voir Diego Gambetta The Sicilian Mafia - The Business of Private Protection, Harvard University Press, 1993.

historiquement : le milieu ne sert qu'à reproduire les forces nécessaires au fonctionnement du dispositif ; voir le modèle de la ville-usine.

- Faire en sorte que tous les liens tissés par cette même entité soient médiatisés par le dispositif ou par l'entrepreneur (quand le dispositif se confond avec lui) ;
- Interdire ou contrôler la sortie vers d'autres milieux ou dispositifs, d'autres formes de relation, par le biais d'une **exigence de compte-rendu permanent de l'activité, ainsi soumise à un impératif de justification.**
- Diviser pour régner, c'est-à-dire veiller à ce qu'aucun complot, aucun groupe d'opposition ne puisse s'organiser.

Certes, on voit bien qu'il suffit de substituer à la contrainte morale une force ou un système coercitif suffisamment dissuasif pour obtenir une dépendance à peu près égale ; mais le problème réside naturellement dans l'impératif de justification que peuvent faire surgir des tiers sur ce type de contrainte. Car, on y reviendra un peu plus loin, les entités doivent apparaître libres et consentantes. Un bon entrepreneur sait que l'esclavage a été aboli il y a plus de 150 ans et que les droits de l'homme constituent aujourd'hui un appui fondamental pour les actes critiques. C'est pour cette raison que le recours à des impératifs moraux universellement reconnus assure une bien plus grande efficacité, car l'entité-cible ne peut pas justifier devant des tiers ses récriminations ou ses plaintes éventuelles : l'entité est faible, on va la soupçonner d'être gagnée par le ressentiment ou la paranoïa.

Premières conditions pour éviter l'emprise

On peut lire "à l'envers" cet ensemble de contraintes vues depuis la place de l'entrepreneur pour établir les premières conditions requises pour le succès d'une sortie ou d'une résistance à l'emprise :

- qu'il y ait du jeu entre le milieu et le dispositif. On pourrait appeler cette condition, principe d'**hétéronomie des raisons d'être** : on n'est pas qu'une pure fonction ; on ne doit pas tout à la place que l'on occupe dans le dispositif ; voir les scènes de ménage : " je ne suis bonne qu'à faire la vaisselle", ou l'exercice ordinaire du mépris en milieu professionnel : " tu n'as qu'à t'adresser à l'ingénieur de service ".
- que les relations tissées avec les entités rassemblées par un milieu ne soient pas sous contrôle exclusif d'une entité ou d'un centre de calcul (principe d'**indépendance des liens**) : c'est l'idéal anarchiste du monde en réseaux : il n'y a plus de centre, chacun tisse les liens qu'il a envie de tisser et le réseau est en constante reconfiguration.
- que l'on puisse sortir du milieu et entrer en contact avec d'autres milieux, servir d'autres dispositifs, **sans avoir de compte à rendre** à celui ou ceux qui contrôlent le dispositif de référence (principe d'**autonomie des projets**).

- que l'on puisse organiser une défense collective explicite, permettant par exemple de réunir tous les Y qui refusent le rapport d'emprise imposé ou conquis par X. et parvenir à créer un espace de négociation resymétrisant les prises (principe de **liberté d'association**).

Mais la principale difficulté dans la lutte de libération contre une relation d'emprise réside dans le décalage temporel, le retard avec lequel on découvre que l'on est pris: l'entrepreneur est déjà ailleurs. Et très souvent celui qui se constitue comme "victime" a beaucoup de mal à établir des preuves, et notamment à faire fonctionner la logique du flagrant délit. Un bon entrepreneur évite les épreuves qui, à l'image du combat singulier, peuvent resymétriser les relations ou rendre justice en renversant la charge de la culpabilité et de la dette. Autrement dit il se rend inaccessible aussi pour la Loi (voir Clavreul). Dans le modèle idéal: la première scène entre X et Y ne saurait être vécue comme une épreuve: c'est le rôle du terme de **rencontre**. Il y faut du **charme**, de la fascination, du désir. X s'intéresse à Y et découvre que ce dernier est sensible à cet intérêt. Dans le modèle de transformation X n'a pas forcément d'idée précise de ce qu'il va pouvoir obtenir de Y. C'est très souvent Y qui va déterminer la nature des épreuves à venir. Par exemple il va exposer ses projets à X qui les trouvera très intéressants à condition qu'il puisse y rajouter son petit grain de sel... Du sollst nicht merken (tu ne t'apercevras de rien). On voit ici la différence avec un modèle du complot: il n'y a pas besoin de supposer un méchant préalable mais seulement une possibilité de glissement progressif d'une relation vers l'emprise. **Les êtres qui éprouvent un besoin de reconnaissance et/ou qui ont tendance à se justifier avant même que l'épreuve n'ait commencé sont particulièrement exposés à la manipulation**⁵⁵.

Ce qui est intéressant dans le modèle visé ici, c'est l'incertitude dont on peut doter les protagonistes de part et d'autre. X n'est pas complètement sûr de l'adhésion de Y et Y des intentions déloyales de X. Ce point fait a priori la force des sociologies sans dévoilement dont nous sommes partis: tant que le conflit n'est pas exprimé ouvertement entre X et Y il n'y aurait pour ainsi dire pas de relation d'asymétrie. Mais on voit bien pratiquement que cela ne marche pas: quand la dispute monte ou quand Y, tout à coup, manifeste une opposition, il est en quelque sorte **déjà trop tard**. Ce décalage est d'ailleurs souvent à la source d'une stratégie défensive de l'entrepreneur: "il fallait le dire avant", ou de reproches prononcés par des tiers: "il fallait réagir plus tôt". Mais quelque chose a bloqué le sens de la justice et, je privilégie l'hypothèse que c'est l'emprise exercée par des formes de justification que X a pu détourner à son profit, à la limite sans véritable intentionnalité. Cela dit, autant j'admettrai volontiers qu'il n'y ait pas nécessairement d'intention de nuire à l'autre, autant je refuserai de penser que l'entrepreneur n'a pas une perception claire et distincte des différences de prise. Il peut simplement considérer qu'elles sont "justifiées".

⁵⁵ Il existe bien sûr des manuels pratiques de manipulation d'autrui. Voir notamment Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois, La soumission librement consentie – Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire ?, Paris, Puf, 1998 (auteurs également du Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, 1987). Utilisant le cadre de la psychologie sociale de l'engagement de Kiesler (The Psychology of Commitment- Experiments linking behavior to belief, New York, 1971), ils montrent que les personnes ont tendance à tenir leurs engagements ou à persévérer dans leur première décision et qu'il suffit au manipulateur de les aider à exprimer leur désir ou leur choix.

Mon propos n'est pas de partir uniquement sur "emprise" en soi mais bien de confronter "emprise" et "réseau", c'est-à-dire de mettre en évidence ce qu'une extension de la logique des réseaux produit sur les processus d'emprise et vice versa. L'emprise échappe d'autant mieux à la critique qu'elle s'opère dans un monde apparemment ouvert et avec une reconfiguration rapide des centres d'intérêts et des impératifs ce qui coupe la possibilité de production de repères et de lignes défensives dans la durée. Résister, se défendre, s'affranchir suppose de ménager des voies de passage vers la longue durée – d'où à mon avis l'importance des luttes en défense des statuts. Cela veut dire être présent aux reconfigurations constantes tout en étant partiellement absent, ce qui correspond bien à une modalisation de la présence elle-même⁵⁶. Les doctrines de management et de mobilisation qui vise à susciter l'engagement ont pour effet (volontaire ou non) soit de réduire à presque rien les autres engagements soit de les exploiter. Il sera intéressant de regarder les engagements incompressibles que peuvent opposer les personnes à une stratégie d'emprise pour y échapper au moins partiellement.

D'autres questions essentielles devront être abordées au fil de l'accumulation des cas et de l'enrichissement des sources théoriques et littéraires. Par exemple, par quelles séries d'épreuves se produit l'emprise et par quelles séries peut-elle être brisée ou renversée ? Car on assiste pratiquement à une production graduelle d'asymétries de prises, c'est-à-dire avant tout de différentiels de perception et de mémoire puis de différentiels d'alliances et d'appuis logistiques. C'est une image souvent utilisée après coup par les victimes : elles étaient aveuglées, elles ne distinguaient plus clairement les choses et elles n'avaient pas accès à d'autres ressources que la relation elle-même dans laquelle elles étaient attirées irrésistiblement. Du même coup la clarification peut être entendue comme un processus au cours duquel des relations tissées entre des personnes sont progressivement tirées au clair, rendues visibles, accèdent à une formulation.

L'entrepreneur qui anticipe une rupture ou une critique a besoin de rendre inaccessibles, invisibles, imperceptibles les points par lesquels il fait passer la relation dans un autre régime. La chose est d'autant plus aisée que l'entité-cible éprouve le besoin de se justifier parce que la justification évacue la perception, ou plutôt la ligote, l'enferme dans une représentation : on ne voit plus que les défauts par rapport à une quête de cohérence. On retrouve ici une technique de domination éprouvée. L'entrepreneur va jouer précisément du perpétuel "décalage entre le prescrit et le réel" (Dejours) dont il faut persuader la victime qu'il est inacceptable. L'entrepreneur sait que "la gestion concrète du décalage entre le prescrit et le réel relève de la mobilisation des ressorts affectifs et cognitifs de l'intelligence" (Dejours p. 31). La maîtrise de dispositifs techniques relève assez bien de cette figure : celui qui veut disposer d'une emprise sur des agents plus qualifiés que lui n'a qu'à exploiter l'incertitude que présente toute anomalie ou défaillance : s'agit-il vraiment d'un problème technique ou d'une incompétence ? Prendre l'autre au jeu de la démonstration de sa maîtrise amène ainsi à obtenir des performances - et surtout des sacrifices - que l'on ne saurait obtenir dans le cas où seul l'état du système ou de son

⁵⁶ Sur ce point je m'appuie sur l'approche de l'hypnose proposée par F. Roustang, qui insiste particulièrement sur les thèmes de la veille, de l'attention aux potentialités qui émergent dans le monde qui nous entoure, et de la capacité à modifier, à reconfigurer ses liens, l'hypnose n'étant qu'une façon particulière, analogue à la transe dans les sociétés traditionnelles, pour aider les personnes à déplacer les forces qui les enserrant. Voir F. Roustang, Qu'est-ce que l'hypnose ?, Paris, Minuit, 1994.

environnement serait pertinents. Un bon entrepreneur parvient ainsi à rendre responsable de choses sur lesquelles on ne peut imaginer pourtant de prise directe.

L'importance du “ moment paranoïaque ”

On va donc retrouver ici, comme phénomènes à décrire, des choses assez proches de ce que l'on a mis en évidence sur les alertes. Car nos protagonistes vont se réveiller, être vigilants, observer, surveiller, être attentifs à des séries d'indices, de détails, d'événements qui vont fonctionner comme les prodromes, les signes avant-coureur de la réalisation d'une emprise ou, au contraire, d'une rébellion. Il est certain que si l'on pousse cette logique à la limite, on bascule dans de purs échanges paranoïaques dans lesquels plus rien n'est laissé au hasard, où tout est interprété y compris le malentendu. Mais si le modèle paranoïaque peut servir de repoussoir ou de figure d'échec, il faut redonner toute leur importance aux mouvements intuitifs et sensibles, fondés sur la présence et la participation au cours des choses, plutôt que de leur substituer une morale du détachement qui conduit à disqualifier d'emblée toute forme de rage, de colère, de plainte ou de geste d'humeur et a fortiori toute opération de dénonciation ou de critique - avec l'idée, banalisée aujourd'hui, que celui qui dénonce se dénonce lui-même. On peut ainsi reconnaître les configurations qui rendent nécessaires un acte ou une série d'actes défensifs. **Autrement dit, il y a un “ moment paranoïaque ” qui est tout à fait requis par la série d'épreuves, sans lequel aucune reconfiguration véritable n'est possible.** Au lieu de qualifier les personnes, apprenons à les entendre, c'est-à-dire à accéder aux systèmes de contraintes dans lesquels elles sont prises, ce qui pose un problème cognitif et méthodologique très important ⁵⁷.

Au plan empirique, il nous faut considérer d'emblée toute la gamme des actes de défense : depuis le déchaînement des forces jusqu'à la plainte en justice ou l'organisation d'une cause collective, en passant par la rupture. de ce point de vue, il manque une case au modèle d'Albert Hirschman souvent repris tel quel sans discussion ⁵⁸. En effet, après la découverte ” de mauvais traitements répétés difficiles à contrer en vertu d'une relation d'emprise, quatre solutions s'offrent qui peuvent créer de véritables dilemmes aux personnes :

<i>Maintien de la relation avec conflit larvé (ce qui manque à Hirschman : la résistance intérieur / Resistance)</i>	<i>Maintien de la relation sans conflit (acceptation de l'emprise / Loyalty)</i>
--	--

⁵⁷ Voir les classiques de sociologie de la paranoïa : E. Lemert “Paranoia and the Dynamics of Exclusion”, *Social Problems and Social Control*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967 et W. Lidz, “Conspiracy, Paranoia and the Problem of Knowledge”, *Qualitative Sociology*, I, 2, 1978.

⁵⁸ A. O. Hirschman, *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

<i>Rupture de la relation avec conflit</i> <i>On demande réparation ou on dénonce</i> <i>publiquement pour alerter les autres (Voice)</i>	<i>Rupture de la relation sans conflit</i> <i>(On coupe toute relation / Exit)</i>
---	---

Les moments défensifs sont les plus faciles à décrire - à condition bien sûr d'avoir explicité les formes d'épreuves et de relations dans lesquelles entrent les entités et de bien rendre compte du processus et non de se contenter d'une idée de " basculement " d'un registre dans l'autre. Cette vision dynamique, graduelle, transformationnelle de la critique était présente au départ dans les travaux autour de Luc Boltanski mais très vite s'est installé un jeu de catégorisation statique ⁵⁹. Il est clair qu'il faut se placer bien en amont pour que notre modèle de l'emprise soit complet : lorsque l'emprise marche sans susciter de résistance - ou quand la résistance elle-même n'est pas encore assumée comme telle.

La figure de l'esclavage comme bordure du modèle

Le déploiement des figures d'emprise vise à surmonter les lacunes et les paradoxes engendrés par la notion de " violence symbolique ", entendue généralement comme une violence qui s'exerce avec le consentement de la victime qui " participe à sa propre domination " (Bourdieu). Le projet développé ici récuse ce modèle de l'aveuglement et tente de faire remonter les actes à travers lesquels les personnes construisent des formes de résistance ou pour le moins de clairvoyance sur les asymétries dans lesquelles elles sont prises. Cela signifie qu'il nous faut prendre au sérieux toutes les ressources utilisées pour constituer les éléments de leur cause sans opérer de réduction relativiste en considérant comme de pure forme les appuis disponibles pour resymétriser les prises ou obtenir réparation d'une injustice. Le modèle, désormais standard, de la domination a en effet tendance à considérer qu'en réalité l'esclavage n'est aboli que de manière formelle et que des automatismes enserrant plus que jamais les personnes dans des liens de dépendance en leur laissant comme seule fenêtres des illusions de liberté, manipulées en outre par les médias et les professionnels de la communication. Or, il est clair que la référence à l'abolition de l'esclavage couramment utilisée par les personnes dans les contextes critiques de la vie quotidiennes n'est pas le produit d'un " arbitraire culturel " (la représentation de l'injustice par la bourgeoisie) mais tire son efficacité critique de propriétés formelles que l'on retrouve dans toutes les relations d'emprise. C'est pourquoi je terminerai ce premier texte de synthèse sur ce thème qui permet de renouer avec la " grande tradition ". En effet, Aristote explique dans *La Politique* que "celui qui par nature ne s'appartient pas mais est l'homme d'un autre, celui-là est esclave par nature ". De fait, les jurisconsultes romains rangeaient les esclaves parmi les *res mancipi*, catégorie d'objets de propriété particuliers où dominait l'idée de " prise en main " (*mancipium*) et de passage sous la responsabilité d'un autre. Mais le statut de l'esclave a peu à peu évolué dans le droit romain, de sorte qu'avec l'interdiction du droit absolu d'abuser de lui, il n'était plus tout à fait assimilé à une chose ⁶⁰.

⁵⁹ Voir le travail pionnier de suivi ethnographique de la critique en entreprise mené par P. Urlacher dans son DEA intitulé *Du graffiti au tract*, EHESS, 1985.

Le statut de l'esclave va prendre une place décisive dans l'histoire des idées puisqu'il va servir de paradigme pour le développement de la dialectique. La saisie corporelle, le marquage et le façonnage sont les trois éléments constitutifs de la prise de possession selon Hegel. Le façonnage confère à la chose appropriée une nouvelle identité plus forte que celle produite par le simple marquage : la volonté du maître y est particulièrement manifeste. On retrouve ici une des propriétés centrales de l'emprise : prendre les forces de l'autre. Or, lui prendre toutes ses forces, c'est le prendre intégralement, ne pas lui reconnaître le statut de sujet. Citant E. de Fontenay à propos des liens entre le corps propre et la propriété privée, F. Burgat va jusqu'à dire que "la relation que l'individu désapproprié de soi entretient à son propre corps est lié au rapport qu'il entretient à la propriété en général. Pour posséder quelque chose il faut d'abord se posséder soi-même". C'est sur ce point que s'établit en effet la différence entre le serf et l'esclave : le corps de ce dernier ne lui appartient pas. Dans cette construction, la prise de possession qu'incarne la propriété, est la manifestation concrète que la liberté se donne à elle-même. Le sujet ne peut être que propriétaire et inversement. On sait que Rousseau détache le droit de disposer de soi et le droit de propriété, en prenant pour fondement du droit naturel la "sensibilité". Mais il reste que la possibilité de ménager ou de distribuer les forces en composant des relations inaccessibles à d'autres (propriété privée), ou en restant maître des modes d'accessibilité (propriété des expériences) est central dans l'organisation du sujet de droit.

L'avènement d'un monde en réseau dans lequel tout peut être potentiellement accessible peut ainsi produire des ravages en privant les personnes de formes de repli et de reconfiguration de leurs liens⁶¹. C'est en ce sens que l'esclavage constitue une des bordures du modèle de l'emprise. L'entrepreneur véritable ne s'intéresse à ses cibles qu'en tant qu'elles ont une force, une capacité, une volonté qui lui échappe. Une fois capturée et réduite, l'entrepreneur ne s'intéresse plus à sa proie. Il faut que celle-ci manifeste des velléités de fuite ou de libération pour qu'il s'y intéresse à nouveau (comme dans la dialectique maître /esclave). De fait, celui qui a besoin de reconnaissance peut passer son temps à faire semblant de fuir ou de rompre pour réactiver le désir de l'autre sur lui. Mais l'entrepreneur utilise le thème de la liberté parce qu'il sait que le modèle de l'esclavage est dénonçable : à la possession véritable il préfère les techniques de contrôle de la volonté et de l'action de l'autre.

La performance économique apparaissant désormais comme le principe hégémonique de jugement et d'évaluation des personnes et de leurs activités, la critique sociale tente de se reconstituer en partant des extrêmes et en dévoilant de "nouvelles formes d'esclavage" ou d'"asservissement". Or, l'esclavage est bel et bien aboli. Il est donc urgent de construire

⁶⁰ Je m'appuie ici sur le texte de F. Burgat, "Esclavage et propriété" in *L'Homme*, n°145, janvier-mars 1998, pp. 11-30.

⁶¹ On sait que les "droit d'auteur" ou "droits de propriété intellectuelle" sont de plus en plus menacés et que toute défense directe est dénoncée comme une vision rétrograde. On a même entendu des historiens arguer dans des colloques que l'"auteur" étant une invention récente liée à l'avènement de la bourgeoisie, il était voué à disparaître avec les nouvelles formes sociales... Il est pourtant clair que le fait de se voir invité constamment à donner ses idées, à les mettre en circulation par tous les moyens, à laisser des réseaux d'acteurs-auteurs, appelés "partenaires" entrer dans leur composition, sans limitation ni contestation possible, ouvre la voie à de multiples figures d'emprise sur lesquelles, en tant que producteurs d'idées, il faudrait être quelque peu vigilants, ne serait ce que pour préserver un minimum d'efficience critique...

d'autres modèles de dépendance qui intègrent précisément le jeu sur la liberté des personnes, comme le faisait le marxisme qui intégrait dans son arsenal théorique les contraintes de marché.